



CINÉMA
Langlois maintient le Parallèle
dans le giron d'Ex-Centris
Page B 10



FRANCE-QUÉBEC
Charest prend
la défense de Sarkozy
Page A 3

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. C N° 22

LE MERCREDI 4 FÉVRIER 2009

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

L'effet Ignatieff se fait sentir

Après son arrivée, le PLC
a récolté 700 000 \$
en trois semaines

À son arrivée à la tête du PLC, Michael Ignatieff a réussi à ramasser plus d'argent en trois semaines que Stéphane Dion en presque trois mois.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le Parti libéral du Canada peine peut-être à récolter des fonds, mais l'arrivée de Michael Ignatieff à sa tête semble en voie de changer la donne. Déjà il a fourni une impulsion importante au PLC: la moitié de tous les dons amassés au cours du dernier trimestre de 2008 l'ont été... à par-

tir du 9 décembre, date où le couronnement de l'intellectuel est devenu inévitable.

Une analyse des chiffres d'Élections Canada effectuée par *Le Devoir* démontre que l'élection de Michael Ignatieff s'est traduite par l'entrée de centaines de dons dans les coffres du Parti libéral. Conséquence: Michael Ignatieff a réussi à ramasser plus d'argent en trois

semaines que Stéphane Dion en presque trois mois!

En octobre, novembre et décembre 2008, le Parti libéral du Canada a reçu 3881 dons de plus de 200 \$ chacun. Or, 47 % de ces dons ont été versés dans les derniers jours du trimestre, soit le 9 décembre ou après. C'est ce mardi-là, en avant-midi, que Bob Rae a annoncé qu'il se retirait de la course au leader-

ship. Étant donné que, la veille, Dominic LeBlanc avait fait de même et Stéphane Dion avait annoncé qu'il ne restait pas chef intérimaire, l'avènement de M. Ignatieff était de facto confirmé. La réaction des militants a été immédiate.

Quand on considère la valeur de ces dons, ils pèsent encore un peu plus lourd dans la balance. D'un total de 685 056 \$, les

dons de l'ère Ignatieff représentent 52 % de la valeur globale des dons de plus de 200 \$ obtenus pendant ce dernier trimestre de 2008. (Comme Élections Canada ne fournit pas le détail des dons de moins de 200 \$, il est impossible d'en connaître la répartition dans le temps, mais tout permet de

VOIR PAGE A 10: IGNATIEFF

TÉLÉVISION

Plus de souplesse pour les chaînes privées ?

PAUL CAUCHON

Les réseaux de télévision privés font face à de tels problèmes financiers que le CRTC pourrait décider d'assouplir leur réglementation, ou de leur accorder une licence de diffusion pour une période limitée.

Les trois principaux réseaux de télévision privés conventionnels au pays, soit TVA, CTV et CanWest Global, doivent se présenter en avril devant le CRTC pour le renouvellement de leurs licences de sept ans (à l'automne, ce sera le tour de Radio-Canada).

Mais le CRTC étudie actuellement la possibilité de modifier le cadre de cette audience. Dans un communiqué très laconique diffusé vendredi dans son site Internet, le CRTC déclare en effet qu'il décidera d'ici le 18 février si «la portée de ces audiences pourrait être réduite de façon significative».

Les réseaux de télévision ont entrepris des discussions avec le CRTC ces dernières semaines pour revoir le cadre de discussion de l'audience du printemps.

Les réseaux privés demandent donc la compréhension du CRTC en évoquant le contexte économique difficile, ainsi que les investissements majeurs qu'ils doivent faire pour effectuer le passage complet à la diffusion

VOIR PAGE A 10: TÉLÉVISION

■ Ignatieff tolère la dissidence venant de Terre-Neuve, mais pas du Québec, page A 6 ■ La chronique de Manon Cornéliier, page A 3



POLITIQUE

L'ancienne ministre Thérèse Lavoie-Roux s'éteint à 80 ans

■ À lire en page A 4

SCIENCE

Mort de l'anthropologue Bernard Arcand

■ À lire en page A 4

INDEX



06
Annonces A 4
Avis publics B 6
Carrières B 4
Décès A 4
Météo B 8
Mots croisés B 5
Sudoku B 8
Télévision B 9



AGENCE FRANCE-PRESSE

Une étoile naissante dans la Voie lactée contient tous les éléments nécessaires à l'émergence de la vie.

Où se cache la vie dans l'Univers ?

De passage à Montréal, l'astronome et organiste français Dominique Proust abordera la recherche de vie extraterrestre au Cœur des sciences de l'UQAM et l'harmonie des sphères au clavier de l'orgue de l'église Saint-Jean-Baptiste.

PAULINE GRAVEL

L'astronome français Dominique Proust se souvient de l'époque où il accomplissait son service militaire et qu'il avait entre les mains des dossiers de l'armée de l'air consacrés à des observations suspectes d'ovnis qui étaient alors considérés «secret défense». «Tout ce qui touchait



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
L'astronome et organiste français Dominique Proust

la recherche de la vie extraterrestre, que ce soit les formes les plus organisées au niveau scientifique ou les plus farfelues, était un sujet sulfureux, au même titre que lorsque Galilée soutenait l'hypothèse de Kepler d'un modèle héliocentrique face à l'autorité de l'Église», rappelle le chercheur, qui donnera ce soir au Cœur des sciences de l'UQAM et le 7 février à Québec une conférence sur l'exobiologie,

le sujet de son dernier ouvrage de vulgarisation, *Où sont les autres?*.

Aujourd'hui, la recherche de vie extraterrestre n'est plus considérée comme saugrenue. Elle est même devenue une science à part entière, au point que l'Union astronomique internationale a créé une 51^e commission consacrée à ce sujet. Cette science, appelée l'exobiologie, n'en est toutefois qu'à ses balbutiements, puisqu'elle vise pour le moment à repérer des planètes de la taille de la Terre sur lesquelles régneraient des conditions propices à l'émergence de la vie. Mais les instruments dont disposent actuellement les astronomes ne permettent pas de détecter les planètes moins massives

VOIR PAGE A 10: UNIVERS

Exportations d'électricité

Retour des contrats à long terme avec les États-Unis

Béchar met le plan stratégique d'Hydro-Québec à la poubelle

ROBERT DU TRISAC

Québec — Même si Hydro-Québec tire de juteux profits du marché à court terme (spot) aux États-Unis, le gouvernement Charest entend revenir aux contrats à long terme pour la vente d'électricité aux Américains, une formule chère à Robert Bourassa au moment du développement de la Baie James. Il s'agit d'un changement majeur dans les orientations stratégiques d'Hydro-Québec qui, depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 2003, mettait l'accent sur la sécurité énergétique des Québécois et la vente dans le marché spot. «À partir du moment où l'administration américaine parle d'énergie verte [...], ça veut dire, potentiellement pour nous, plus d'exportations», a fait valoir Claude Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, en annonçant que le plan stratégique d'Hydro-Québec 2009-13, que la société d'État devait pré-

senter il y a quelques jours, était bon pour la poubelle. Son dévoilement est reporté au 1^{er} août prochain et il sera étudié en commission parlementaire à l'automne. Le ministre a indiqué qu'il n'était «pas satisfait» des grandes orientations de ce plan.

La nouvelle politique énergétique de l'administration Obama — exigence en matière d'énergie renouvelable, mise sur pied d'un système national de droits d'échange d'émissions et promotion des véhicules électriques — représente «une occasion unique d'affaires pour l'avenir», a soutenu M. Béchar. «C'est de faire en sorte que nous soyons le réservoir d'énergie verte des Américains» comme l'est l'Alberta pour le pétrole.

Le ministre a aussi mentionné que le plan stratégique d'Hydro-Québec devait davantage insister sur le Plan Nord, un plan de développement du Grand Nord

VOIR PAGE A 10: HYDRO



LA VIOLENCE CONJUGALE EST UN CRIME

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'ACTES CRIMINELS COMMIS DANS UN CONTEXTE CONJUGAL, COMPOSEZ LE 9-1-1. C'EST UN DEVOIR.

QU'ARRIVERA-T-IL SI VOUS APPELEZ LA POLICE POUR DÉNONCER UNE SITUATION DE VIOLENCE CONJUGALE ?

Les services policiers sont les premiers répondants dans les situations de violence conjugale de nature criminelle.

Parce qu'il en va de la sécurité de la victime, ils prendront vos propos au sérieux.

Les policiers sont formés pour intervenir dans de très courts délais auprès des victimes et des agresseurs.

Des techniques d'approche efficaces sont utilisées afin de sécuriser les témoins ainsi que les personnes en détresse. Ces méthodes sont aussi utiles pour maîtriser des situations risquées ou pour contenir une personne dangereuse.

Il est possible que les policiers vous demandent de raconter ce que vous avez vu ou entendu et qu'ils veuillent recueillir votre témoignage par écrit. Dénoncer des gestes de violence conjugale n'implique pas nécessairement un témoignage à la cour.

Selon les données du ministère de la Sécurité publique sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec en 2007, 17 343 infractions ont été enregistrées par les corps policiers.

Parmi ces infractions, 83 % ont été commises contre des femmes et 17 % contre des hommes.

45 % des agresseurs étaient le conjoint de la victime, 41 % un ex-conjoint et 14 % un ami intime.

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'ACTES CRIMINELS COMMIS DANS UN CONTEXTE CONJUGAL, IL EST IMPORTANT DE DÉNONCER IMMÉDIATEMENT CES ACTES À LA POLICE EN COMPOSANT LE 9-1-1

**INFORMATION SUR LE PROCESSUS JUDICIAIRE
CRIMINEL ET ACCOMPAGNEMENT**

CAVAC – Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
1 866 LE CAVAC (1 866 532-2822)
www.cavac.qc.ca

**NON VIOLENCE
CONJUGALE**

BESOIN D'INFORMATION ?
www.ViolenceConjugale.gouv.qc.ca

Québec

ACTUALITÉS

Le principe de survie



MANON CORNELLIER

La politique est beaucoup affaire d'impressions, et celle qui demeure après la décision du chef libéral fédéral, Michael Ignatieff, de permettre à ses députés terre-neuviens de voter contre le budget est qu'en politique les principes sont souvent inspirés par l'instinct de survie.

Ces six députés avaient donc l'autorisation hier de manifester leur opposition aux changements unilatéraux apportés à la formule de péréquation, changements qui frappent Terre-Neuve de façon beaucoup plus sévère que toutes les autres provinces bénéficiaires. Cette province a pris la pleine mesure de l'impact de ces modifications le jour même du budget, lors d'un huis clos offert à ses fonctionnaires. C'est d'ailleurs la particularité du cas terre-neuvien qu'a invoquée M. Ignatieff pour justifier le laissez-passer offert à ces six députés, mais à aucun autre.

L'argument est très technique. Les changements à la formule de péréquation, décrétés par Ottawa sans consultation préalable, touchent toutes les provinces qui comptaient en recevoir en 2009-10. Les transferts seront plus importants que l'année précédente, mais moins élevés que ce que ces provinces avaient prévu. Dans le cas du Québec, c'est près d'un milliard de moins, selon les chiffres fournis par des fonctionnaires fédéraux à La Presse canadienne. Dans le cas de Terre-Neuve, c'est plus compliqué.

Ses coffres gonflés à bloc par les revenus pétroliers, Terre-Neuve se réjouissait de ne pas recevoir de péréquation en 2009-10. Par contre, elle savait avoir toujours droit à des paiements compensatoires en vertu des Accords Atlantique sur les revenus pétroliers. Ces paiements doivent décroître graduellement à partir du moment où la province n'aura plus droit à la péréquation. Le problème est que la façon de calculer ces sommes est influencée par la formule de péréquation. Or les changements apportés par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, ont pour effet d'accélérer le déclin des versements compensatoires.

Pour Terre-Neuve, cela se traduit par une perte d'environ un milliard de dollars, un pactole pour une petite province qui craint en plus de se retrouver en déficit à la suite de la chute du prix du pétrole. Le premier ministre terre-neuvien, le bouillant Danny Williams, a enjoint aux députés libéraux de la province de s'opposer au budget et, comme le premier ministre québécois Jean Charest, a demandé au fédéral un délai d'un an pour discuter des changements envisagés à la péréquation.

M. Ignatieff dit avoir fait la même requête à Stephen Harper, mais il a été débouté chaque fois. Par conséquent, il a cédé aux pressions de ses députés terre-neuviens désireux d'exprimer leur colère.

Il est à noter qu'au départ certains d'entre eux ne voyaient aucun problème à suivre la ligne de parti et à appuyer le budget. Comme par hasard, il s'agissait des rares libéraux de la province ne devant pas leur siège à la campagne *Anybody but Conservative* (N'importe qui sauf un conservateur) menée par Danny Williams lors de la dernière campagne électorale fédérale. Les autres, qui menaçaient de briser les rangs, ont tous une dette envers lui. Cela ne veut pas dire qu'ils ne croient pas foncièrement à la justice de leur point de vue, mais il est clair qu'acquiescer à ce budget aurait pu signer la fin de leur carrière politique. À Terre-Neuve, la péréquation est un véritable enjeu électoral.

◆ ◆ ◆
Au Québec, c'est une autre paire de manches. Les élus en débattent, mais ça ne soulève pas les foules ni détermine l'issue d'une élection. Et cela explique peut-être que les 14 députés libéraux du Québec n'aient pas cru nécessaire d'exiger le même droit à la dissidence que leurs collègues terre-neuviens. En somme, de faire preuve de la même solidarité avec leurs élus provinciaux. Après tout, les députés de l'Assemblée nationale ont unanimement exigé le maintien de l'actuelle formule de péréquation et le gouvernement Charest n'a cessé de dénoncer le caractère unilatéral des changements annoncés.

La survie des libéraux du Québec ne dépend pas de ce débat, mais l'impression laissée sera celle d'un caucus qui a plié, qui n'a pas cru nécessaire d'imiter les élus terre-neuviens et de se tenir debout pour défendre les intérêts de leur province. Pour le Parti libéral du Canada, qui veut reprendre du poil de la bête au Québec, ce n'est pas la meilleure carte de visite. Cela offre en plus de nouvelles munitions au Bloc québécois, qui a le chef libéral dans sa mire.

Michael Ignatieff a beau se dire indigné par la *façon inacceptable de gérer la fédération* des conservateurs, il sait que le budget à la faveur d'autres provinces, dont l'Ontario. Les conservateurs n'avaient besoin de l'appui que d'une douzaine de libéraux. Cela donnait techniquement un peu de marge de manœuvre au chef libéral et à ses députés du Québec, qui disent appuyer le budget à cause des volets qui plaisent au gouvernement Charest. Ils auraient donc pu lancer un avertissement aux conservateurs sans pour autant mettre en péril l'adoption du budget.

En même temps, il aurait pu être périlleux pour Michael Ignatieff de laisser tout un chacun en faire à sa tête. L'appui de son parti se serait transformé en farce et son autorité aurait été minée. Mais la préservation d'un principe, lui qui n'a fait qu'accepter ce qui risquait de lui être imposé par ses députés de Terre-Neuve?

mcornellier@ledevoir.com



Alors que son séjour outre-Atlantique s'achevait, le premier ministre du Québec Jean Charest a discuté avec son homologue français François Fillon hier matin à l'Hôtel de Matignon à Paris.

Charest prend la défense de Sarkozy

Le premier ministre refuse de voir dans les propos du président français une forme d'ingérence

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Le premier ministre Jean Charest en visite hier à Paris a refusé de qualifier d'ingérence les propos très durs tenus la veille par Nicolas Sarkozy à l'endroit des souverainistes québécois. En remettant la Légion d'honneur à Jean Charest, le président français avait en effet associé, sans les nommer, les souverainistes à l'*«enfermement sur soi»*, au *«sectarisme»* et à la *«détestation»* de l'autre.

Pendant toute la journée d'hier, ces déclarations ont suscité de vives réactions, au Canada comme à Paris. Mais le premier ministre affirme qu'elles ne l'ont *«pas froissé»*. À sa sortie du Sénat français, où il prononçait une allocution devant une soixantaine de parlementaires, il a affirmé que *«le président de la République est parfaitement libre de s'exprimer sur ces sujets»*.

Pour Jean Charest, il n'est pas question de parler d'ingérence, de réagir à ces propos ni de s'en distancer d'une manière ou d'une autre. *«On n'a pas à entretenir de polémique avec le président de la République»*, dit-il. Même s'il refuse de se faire l'interprète du président, Jean Charest admet ne voir aucune ambiguïté dans les déclarations du chef de l'État. *«Il n'y a pas d'ambiguïté. Monsieur Sarkozy, quand il s'exprime, s'exprime clairement.»*

Le premier ministre québécois a cependant tenu à préciser du même souffle qu'il avait quant à lui *«un très grand respect pour tous ceux qui défendent l'idée de la souveraineté. [...] En même temps, entretenir une polémique avec le président de la République française, à mes yeux à moi, c'est pas utile.»* Jean Charest a répété à plusieurs reprises que l'avenir

du Québec se décidera au Québec et que les interventions de l'extérieur n'y changeaient rien.

Présent à Paris où il participe à un salon d'entrepreneurs, le maire de Québec Régis Labeaume a lui aussi affirmé que *«le président a droit à son opinion»*. Le maire va même jusqu'à préférer *«l'honnêteté et la transparence d'un politicien comme Sarkozy»*. *«Il a de l'estomac; dit le maire, que ceux qui ne sont pas d'accord le disent.»*

En France, ce débat n'a pas encore suscité de réactions dans la presse. Il n'a cependant pas échappé au site Internet du journaliste de *Libération* Daniel Schneidermann, qui titrait *«Sarkozy: non au Québec libre!»*. Plusieurs sites ont aussi repris les propos du chef bloquiste, Gilles Duceppe, qui accusaient Nicolas Sarkozy de faire preuve d'une *«ignorance crasse du Québec»*.

Une entente en 2010

Cette polémique n'a pas empêché Jean Charest d'achever la dernière journée de son séjour à Paris comme prévu. Dans la matinée, il a rencontré le premier ministre François Fillon. Les deux hommes ont surtout discuté de l'entente franco-québécoise sur la mobilité de la main-d'œuvre et du projet de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Ils se sont entendus pour compléter d'ici 2010 les négociations déjà amorcées avec une vingtaine de corporations professionnelles, mais qui devraient toucher bientôt une centaine de métiers et de professions. L'année 2010 coïncide avec la pro-

chaine visite alternée d'un premier ministre français au Québec. À terme, ce processus permettrait à un ingénieur québécois de travailler en France et vice versa. Il implique cependant l'adoption de nouvelles lois dans les deux pays afin de modifier les codes du travail et des professions. Jean Charest a demandé aux élus français qu'il rencontrait au Sénat de s'en faire les avocats. Le processus pourrait être *«long»* a reconnu l'ancien premier ministre Jean-

Pierre Raffarin.

«Il a de l'estomac, que ceux qui ne sont pas d'accord le disent»

— Régis Labeaume

avant la Chambre de commerce, Jean Charest s'adressait à un parterre de 200 hommes d'affaires et représentants politiques français et québécois comprenant notamment le secrétaire d'État à la Francophonie, Alain Joyandet.

Un incident cocasse s'est produit lors de l'arrivée de Jean Charest au Sénat. Il a été accueilli par des mots d'une étonnante grossièreté: *«J'espère que nous n'avez pas la plote à terre!»*, a lancé le député UMP Pierre Lasbordes, tout souriant devant la soixantaine d'élus rassemblés. Le député a dit tenir ces mots d'un ami québécois qui l'aurait assuré qu'ils n'avaient absolument rien de vulgaire.

Le Devoir

«Entretenir une polémique avec le président de la République française, à mes yeux à moi, c'est pas utile»

— Jean Charest



Même si Jean Charest refuse de l'alimenter, la polémique entourant les déclarations du président français s'est poursuivie hier. Nicolas Sarkozy a associé souveraineté et «sectarisme» dans son allocution qui suivait la remise de la Légion d'honneur au premier ministre du Québec, lundi, propos que le premier ministre du Québec refuse de qualifier d'ingérence.

Le président a manqué de dignité, peste Duceppe

ANTOINE ROBITAILLE
HÉLÈNE BUZZETTI

Québec et Ottawa — Le président français a *«manqué à la fois de dignité et de classe dans ses remarques»* au sujet du mouvement souverainiste, a jugé Gilles Duceppe hier. Le chef du Bloc réagissait aux déclarations du président français Nicolas Sarkozy qui, lundi, a assimilé le souverainisme à un *«sectarisme»* et au repli sur soi.

Le président a de plus prétendu que ce mouvement était fondé sur l'*«étrange idée»* selon laquelle, pour *«prouver qu'on aime les autres, on a besoin de détester leurs voisins»*. M. Duceppe a protesté: *«Ce n'est pas ce que font les souverainistes. S'il parlait de nous, il devrait avoir le courage de nous identifier, et s'il parlait de nous, les souverainistes, je pense qu'il étale de façon éloquent son ignorance crasse de la situation québécoise.»* Le chef bloquiste reprenait ainsi l'interprétation de la députée péquiste Louise Beaudoin, qui avait réagi la veille en l'absence de la chef Pauline Marois, en vacances jusqu'à demain. Au sujet de la notion même de souveraineté, M. Duceppe a ajouté: *«Si tant est que la souveraineté est une bonne chose pour la France et le Canada, pourquoi serait-ce si mauvais pour les Québécois?»*

À la Chambre des communes, le premier ministre Stephen Harper n'a pas raté l'occasion de faire référence aux propos du président français, en réponse à une question du Bloc. Celle-ci portait sur les maigres sommes prévues dans le budget pour venir en aide au secteur manufacturier (surtout québécois) comparativement aux milliards versés à l'industrie automobile en Ontario. *«Ce que M. Harper a dit, c'est que défendre les intérêts du Québec, c'est du sectarisme, a plus tard rétorqué M. Duceppe. Au royaume du sectarisme, personne ne le surpasse.»* Selon le chef bloquiste, le président français a le droit d'avoir une position plus *«pro-canadienne»*, comme ce fut le cas de François Mitterrand, mais il aurait préféré qu'il n'ait pas recours, dans la défense de celle-ci, à autant de clichés *«démodés»*.

Coderre défend Sarkozy

Autre son de cloche du côté du PLC: Denis Coderre, lieutenant de Michael Ignatieff au Québec, a plutôt défendu le chef d'État français, hier. *«Il y a un certain sectarisme chez certaines personnes»*, a plaidé le député à sa sortie de la Chambre des communes. *«Il n'a pas parlé de tout le monde. M. Sarkozy a le droit de dire ce qu'il pense; même si ce n'est pas la version de Louise Beaudoin, il peut connaître le Québec et ses subtilités. La vérité absolue n'existe pas.»*

À Montréal, le chef adéiste Mario Dumont a assimilé la déclaration de M. Sarkozy à un *«excès d'enthousiasme»* à l'endroit du fédéralisme canadien. Aux yeux du chef démissionnaire, c'était là une *«vision du Canada»* du président français connue depuis longtemps. Le député de Rivière-du-Loup a qualifié de *«bruit»* la polémique entourant la plus récente sortie du chef de l'État français, aucun référendum sur l'avenir du Québec ne se profilant dans un avenir *«prévisible»*.

Pour l'ancien conseiller des premiers ministres Parizeau et Bouchard, Jean-François Lisée, la perception qu'a M. Sarkozy du mouvement souverainiste québécois est *«complètement archaïque»* et est héritée de son ami présent à la cérémonie lundi, le magnat Paul Desmarais. Ce dernier déclarait fin juin 2008 au magazine *Le Point*: *«Il n'y a pas d'ambiguïtés. Si le Québec se sépare, ce sera sa fin. Moi, je suis attaché à la liberté et à la démocratie.»* M. Lisée signale par ailleurs que le président français a toutefois préservé l'intensité de la relation entre le Québec et la France. *«Il a même dit que la «non-indifférence», ça ne suffisait plus; il a parlé d'«amour»!»* Cela, ajouté au fait qu'il a des rapports personnels plus cordiaux avec M. Charest qu'avec M. Harper, pourrait sans doute conduire la France à favoriser le Québec si un conflit éclatait, croit M. Lisée.

Avec Alec Castonguay
Le Devoir
et La Presse canadienne

ACTUALITÉS

THÉRÈSE LAVOIE-ROUX, 1928-2008

Une vie à relever des défis

Présidente de la CECM, ministre de la Santé et des Services sociaux, sénatrice, Thérèse Lavoie-Roux était une femme engagée

STÉPHANE
BAILLARGEON

L'histoire ne manque pas d'étranges ironies. Comme celle-ci: Thérèse Lavoie-Roux, femme politique de haut rang, ministre de la Santé puis sénatrice, décédée ce week-end à Montréal, est née le 12 mars 1928, soit moins de trois semaines après que le Parlement de Québec eut rejeté le premier projet de loi sur le suffrage féminin. La pression des suffragettes dirigées par Marie Gérin-Lajoie, qui manifestaient en ce 28 février, jour du vote infâme, ne réussit pas à infléchir les élus engoncés dans leur conservatisme borné.

L'Assemblée législative refusa à nouveau la proposition démocratique en 1929 tout en l'acceptant pour les scrutins municipaux. Le rejet provincial fut encore prononcé en 1931. Les femmes attendirent le 1^{er} mars 1940 pour obtenir de Québec le droit de vote que leur avait octroyé Ottawa en 1917.

On répète: 1940. Thérèse Lavoie a alors tout près de 12 ans. Elle termine sa formation primaire au couvent Bon-Pasteur de Rivière-du-Loup, sa ville natale, et se prépare à rentrer au pensionnat des Sœurs de Sainte-Anne. Après, elle fréquentera le collège Marie-Anne à Lachine, les universités de Montréal et McGill, le Smith College à Northampton et le Putnam Center de Boston, toujours en sciences sociales. Elle obtiendra aussi un brevet d'enseignement du piano.

Cette solide formation lui permet d'intégrer le service de travail social du Montreal Children's Hospital de 1951 à 1960 puis de devenir professeure à l'École de service social de l'UdeM (1960-69). Au tournant des années 1970, la Révolution tranquille a complètement chamboulé la société québécoise, à commencer par ses systèmes d'enseignement et de santé. C'est sur ce double terrain aussi fertile que fondamental que va se concrétiser l'engagement public de Thérèse Lavoie, qui vient d'épouser Lionel Roux, avocat. Au bout de son



Thérèse Lavoie-Roux, photographiée en juillet 2001

TOM HANSON LA PRESSE CANADIENNE

implication, elle aura dirigé et orienté des institutions phares du Québec moderne et laissé sa marque profonde.

Elle devient présidente de la Commission scolaire des écoles catholiques de Montréal (CECM, l'ancêtre institutionnel de la CSDM) en 1970. La population scolaire atteint alors un sommet, avec près de 230 000 élèves du baby-boom répartis dans quelque 400 écoles primaires et secondaires.

La présidente dirige l'institution pendant six ans, donc au moment du passage à l'élection des commissaires au suffrage universel (1973). Même si ces représentants du bon peuple gèrent des budgets de neuf milliards au Québec, leur élection n'attire plus que 5 % de participation populaire. Plusieurs éditorialistes ont recommandé de supprimer ces élections. L'ADQ milite carrément pour l'abolition des commissions elles-mêmes.

Le saut vers l'ordre supérieur de gouvernement se fait en 1976 avec le Parti libéral, qui perd alors le pouvoir au profit du premier gouvernement péquiste. Thérèse Lavoie-Roux représentera la circonscription de l'Acadie pendant trois mandats consé-

tifs, dont deux dans l'opposition.

Robert Bourassa reprend les rênes du Parti libéral en 1983 puis du pouvoir en 1985. Au retour de cet homme en politique active, Mme Lavoie-Roux, déclare que le Québec n'est malheureusement pas encore prêt pour une femme première ministre.

Elle fait son entrée au cabinet comme ministre de la Santé et des Services sociaux. Une commission dirigée par le docteur Jean Rochon vient d'amorcer ses travaux sur les structures et les coûts du système de santé québécois, des problèmes qui hantent encore et toujours la société. Plus de 400 experts sont entendus et le volumineux rapport de 900 pages déposé trois ans plus tard propose entre autres de maintenir l'universalité et la gratuité des soins et de régionaliser les ressources et les centres de décision. Le rapport réclame aussi plus d'aide fédérale.

La ministre reçoit assez froidement la brique, qualifiée «d'outil de réflexion». Le docteur Rochon, lui-même futur ministre de la Santé péquiste, a alors cette phrase prémonitrice: «Le système québécois de santé et de services sociaux ne se trouve pas en état de

crise à l'heure actuelle, mais il le deviendra à moyen terme, soit d'ici cinq ans, si on n'y apporte pas rapidement des correctifs majeurs.»

Mme Lavoie-Roux amorce des mutations tout de même inspirées du rapport en 1988. La réforme Lavoie-Roux va notamment favoriser une plus grande polyvalence des employés, permettre certaines pratiques discriminées par la médecine traditionnelle (par exemple en légalisant la profession de sage-femme) et régionaliser davantage le système. À partir de là, les régies régionales deviennent la cheville de la réforme.

Thérèse Lavoie-Roux ne se représente pas aux élections de 1989. Elle est nommée (et non pas élue) au Sénat l'année suivante comme représentante du Parti progressiste-conservateur. Elle en démissionne le 12 mars 2001, date de son 73^e anniversaire.

L'ancienne ministre de la Santé souffrait d'une maladie dégénérative depuis plusieurs années. Thérèse Lavoie-Roux laisse dans le deuil quatre enfants. Les funérailles sont prévues vendredi.

Le Devoir

BERNARD ARCAND, 1945-2008

L'anthropologue a été emporté par un cancer

CAROLINE MONTPETIT

L'anthropologue Bernard Arcand n'est plus. Il a succombé le 30 janvier aux suites d'un cancer du poumon, qui l'a emporté à l'âge de 63 ans.

Professeur, très présent sur la scène médiatique, Bernard Arcand avait fait une thèse de doctorat sur des chasseurs-cueilleurs amérindiens, les Cui-va, en Amazonie, avant d'enseigner à l'université Laval. Diplômé de Cambridge, il s'est fait connaître du grand public en animant durant cinq ans l'émission *Le Lieu commun*, avec l'anthropologue Serge Bouchard. Il y diffusait des chroniques portant un regard novateur sur divers phénomènes de la vie quotidienne moderne. Ces chroniques ont ensuite été reprises dans des livres publiés aux Éditions du Boréal.

Les deux hommes signaient également à ce jour dans la revue *Québec Science* la chronique «*Bien vu*». Sur le thème de l'éloge funèbre, Bernard Arcand écrivait dans cette chronique, au mois d'octobre dernier, telle une dernière volonté: «*Le respect accordé aux morts doit pouvoir se transformer en précepte pour la jeunesse. Autrefois, les mauvaises photos des disparus étaient présentées juste à côté des mauvaises photos des bébés de la semaine. La morale était simple: la vie s'achève, la vie continue. En éliminant progressivement les mentions de naissances récentes pour ne retenir que les avis de décès, nos journaux transmettent aujourd'hui l'image de plus en plus défaitiste d'une société dont les membres s'éteignent, un par un.*»

Dans l'édition courante de *Québec Science*, on peut voir leur dernière chronique, au titre évocateur «*L'orateur est fatigué*», assortie d'une photo montrant un podium vide. Les deux anthropologues y débattaient de l'usage de la technologie moderne par les conférenciers. Il avait aussi signé chez Boréal le livre *Abolissons l'hiver!* où il proposait une approche radicalement différente de la «saison morte». Travaillons l'été, disait-il, et prenons l'hiver pour nous reposer.

L'anthropologue Sylvie Vincent, qui a signé avec Bernard

Arcand le livre *L'Image des Amérindiens dans les manuels scolaires du Québec*, se souvient d'un esprit «*innovateur et stimulant*», avec qui il était très agréable de travailler. Bernard Arcand avait aussi mené des analyses anthropologiques sur la pornographie (*Le Jaguar et le Tamanoir*, Boréal, Prix du gouverneur général) et le tourisme. Tous ceux qui l'ont connu relèvent son humour, parfois pincésans-rire, et son aptitude à porter un regard neuf et curieux sur les petites choses de la vie.

Bernard Arcand a été membre de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik, de 1979 à 1997, et il a eu une influence sur la méthodologie en matière d'évaluation de l'impact environnemental des grands projets hydro-électriques sur les communautés amérindiennes. Il a aussi été membre fondateur de l'International Workgroup for Indigenous People, basé à Copenhague, et président de la Société canadienne d'anthropologie de 1989 à 1991.

Bernard Arcand était originaire de Deschambault, près de Québec, où sera d'ailleurs célébré son service vendredi. Il avait deux enfants. Il était le frère du cinéaste Denys Arcand et du comédien Gabriel Arcand. Son père a été pilote de bateau sur le fleuve Saint-Laurent.

Le Devoir

RENE MATHIEU LE DEVOIR
Bernard Arcand

LES PETITES ANNONCES

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

120

LAURENTIDES



VAL-DAVID

Magnifique maison bi-génération à louer. Bord du lac à distance de marche de tout 1/3 ch. à coucher. 1 500 \$/par mois. Poss. de vente.

GINA BEAULIEU
agent immobilier
819 321-5674
Royal LePage Villages du Nord, etc.

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER



CDN. en face UdeM et métro. Appartement rénové. 2 c.c. 1295\$/mois, chauffage incl. www.bancap.com 514 271-2131.

CDN - Près U de M Grand 6 1/2 s. de b. rénovées Haut de duplex
http://photobucket.com/facombe

LOFT 3 1/2 (Parc Latontaine) Réno. pl. bois, chaudi. électro. Stat. indus. Février 1075 \$
arnabel.destaig@gmail.com

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem. mois. 450 677-3727

À PARIS - Marais 400 euros/sem
Provence - Toulon 400 euros+
xyzapi@yahoo.fr

PARIS - Banlieue Ouest (Villennes/Polisy)
20 min. Apt. meublé. 2 c.c. 6 mois min. 514 932-1630

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tr. équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem. mois 514 272-1803

176

CHALET À LOUER

ILES-DE-LA-MADELEINE
Bord de la mer, chalets à louer.
A la sem., meublés, 5 min. plage
Juillet/août:
450\$/sem 1 c.c. 500\$/sem 2 c.c.
Special pour mai/juin/sept.:
350\$/sem 1 c.c. 400\$/sem 2 c.c.
418 986-2207 418 986-5105

SAINT-ANNE-DES-LACS

Vous aimez la nature, le plein air,
la lecture ou l'écriture? Toute
coin tranquille pour pers. seule
ou couple. Février à mai.
Semaine, mois ou saison.
450 224-0189

192

ON DEMANDE À LOUER

EN ESPAGNE À BARCELONE
Couple 50 ans. Recherche app.
meublé. 2 c.c. + service internet.
21 mars au 12 avril.
514 270-1792
trezad@videotron.ca

599

MESSAGES

275

LOCAUX À LOUER

ATELIER À PARTAGER
Chaudière, éclairé, meublé, équipé.
Plateau - Mont-Royal-Fullum.
(514) 521-0427 Idéal peintre,
céramiste, architecte, illustrateur...

307

LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche-Mt-Royal

309

COLLECTIONS

COGNAC ÉRTÉ
Collection complète. 8 carafes
À vendre. 819 570-4165

530

COURS

ANGLAIS - Cours groupe/privé.
Prof. d'ex. diplômée. P. tout âge.
Formatrice agréée. 514 483-0666
Mme Hilda www.esthilda.com

599

MESSAGES

530

COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL
Avec l'auteure Sylvie Massicotte
www.sylvie-massicotte.ca
Info / inscriptions : 450 247-0489

542

MASSOTHÉRAPIE

EXCELLENTS massages
Rassage, soin du corps
7591 St-Michel 514 593-7775

SERVICE PERSONNEL

MAINS MAGIQUES. Meilleur
massage. 450 321-0064

Donnez.
On peut faire
plus encore.



599

MESSAGES

À l'occasion de la
Saint-Valentin
publiez votre témoignage d'amitié
ou d'amour à l'être cher.

Annnonce encadrée
50%
de rabais à
partir de 40\$

Pour renseignements: (514) 985-3322
petitesannonces@ledevoir.com

Tourillon, Sr Thérèse

En religion, Sr Michel de Notre-Dame de la Congrégation des Filles de la Sagesse, est décédée le mardi 3 février 2009, à l'âge de 88 ans, dont 65 années de vie religieuse. Elle était la fille de feu Théophile Tourillon et de feu Marie-Adèle Delanoë.

Sœur de feu Sr Marcelle Tourillon F.D.L.S. et de feu Jean Tourillon, elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses sœurs Paule Tourillon, Denise Tourillon, Jeanne (François Sénécal-Tremblay), Michelle (Serge Meyer), ses frères Jules (Thérèse Girouard) et Guy (Denise Grenier), de nombreux neveux et nièces, ainsi que de la famille en France.

La dépouille sera exposée à la :

Maison Accueil-Sagesse

424 chemin Montréal

Ottawa

le mercredi 4 février 2009 à 19 h 15. La messe des funérailles sera célébrée en la chapelle de la Maison Accueil-Sagesse, le jeudi 5 février 2009, à 10 h 30.

Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons pour Les Missions, Filles de la Sagesse, 4435 avenue Kent, Montréal, H3S 1N5.

L'Honorable Thérèse Lavoie-Roux
1928-2009

Chez elle, le samedi 31 janvier, s'est éteinte paisiblement Thérèse Lavoie-Roux, fille de feu Lauréat Lavoie et de feu Charlotte Dubé et épouse de feu Lucien Roux. Elle fut entre autres présidente de la CECM, députée de l'Acadie, ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec et sénatrice.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Jacques, Françoise, Claude et Elisabeth, son gendre Roger Beauchemin ainsi que ses petits-enfants Sébastien, Geneviève, Jacques, Alexandra et Laurent. Elle laisse également sa sœur Claire et son frère Bernard, plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux amis.

La famille accueillera parents et amis au :

Centre funéraire Côte-des-Neiges

Réseau Dignité

4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal

le jeudi 5 février de 18 heures à 21 heures. Les funérailles auront lieu en l'église St-Léon de Westmount, 4311, boul. de Maisonneuve Ouest, le vendredi 6 février à 11 heures.

La famille tient à remercier tout particulièrement feu Dr Jean-Marc Boucher, Dr Fadi Massoud; leurs fidèles amis Benoît, Judith et Greg; ainsi que Jean-Claude, Yolanda et Sandra, sans qui ce long cheminement n'aurait été possible.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Jean-Marc Boucher pour les soins aux personnes âgées seraient appréciés, a/s Dr Annik Dupras, Service de Gériatrie, hôpital Notre-Dame, 1560, rue Sherbrooke Est, local F-2115, Montréal (Québec) H2L 4M1

Pour publication section décès

necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999

Le Devoir
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30
www.lememorial.com

ACTUALITÉS

Trois personnes tuées par des camions de déneigement

Le maire Gérald Tremblay demande aux piétons de faire preuve de prudence

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Deux accidents tragiques distincts impliquant des camions de déneigement ont tué trois personnes âgées hier à Montréal. Les trois piétons ont été happés de plein fouet par des poids lourds assurant le transport de la neige. Ce sont tous deux des sous-traitants privés.

A 9h40 hier matin, un couple de septuagénaires traversait la rue Champlain à la hauteur de Sherbrooke, dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. Le feu de circulation était vert, selon les témoins, lorsque le véhicule transportant la neige les a heurtés en tournant à droite sur la rue Sherbrooke. L'homme est mort sur le coup, alors que le décès de sa conjointe a été constaté à l'hôpital. L'agent Anie Lemieux, du SPVM, explique que «le feu était vert pour le camion et le couple, mais [que ceux-ci] avaient la priorité selon le code de la route». En proie à un violent choc nerveux, le conducteur a été transporté à l'hôpital.

Le deuxième accident est survenu vers 14h25. Une femme de 76 ans traversait la rue Iberville à l'angle de la rue Fleury lorsqu'un poids lourd tournant à droite l'a happée, lui causant un traumatisme crânien fatal. La conductrice, une femme de 39 ans, a senti un choc et a constaté avoir

heurté un piéton seulement en descendant de son véhicule. Elle se trouvait toujours à l'hôpital pour un violent choc nerveux vers 19h hier soir. «À première vue, le piéton avait priorité», dit l'agent Olivier Lapointe du SPVM. Ce coin de rue de l'arrondissement d'Achutes est dépourvu de signalisation. Les enquêteurs dévoileront leurs conclusions prochainement.

Les deux accidents impliquent des sous-contractants privés. Le premier camion était identifié au nom de la compagnie Transport DM Choquette, alors que l'arrondissement Plateau-Mont-Royal a plutôt octroyé le contrat à Charco Transport, a confirmé Michel Tanguay, responsable des communications de l'arrondissement du Plateau. Guylaine Mathieu, secrétaire chez Charco Transport, a expliqué au *Devoir* que c'est le propriétaire d'une autre compagnie de transport avec qui ils font affaire depuis 10 ans qui était à bord du camion impliqué dans l'accident. «M. Choquette est en état de choc, a-t-elle confié, sa famille aussi est bouleversée.»

Dans Ahuntsic, c'est Entreprise Sainte-Croix qui charge la neige, a confirmé Karine Tougas, responsable des communications. Elle a précisé que tant les cols bleus que les sous-contractants ont eu congé de déneigement dimanche dernier

pendant 24 heures afin de respecter la loi C-430, qui limite les quarts de travail à 12 heures.

L'agent Olivier Lapointe assure que tous les policiers, affectés à la circulation ou non, participent chaque hiver à ce qu'ils nomment l'«opération déneigement» et qu'ils n'hésitent pas à émettre des constats d'effraction. «Nous surveillons étroitement tous les opérateurs de machinerie et de véhicules lourds impliqués dans le déneigement pour qu'ils respectent le code de la sécurité routière», dit-il, ajoutant que la surveillance est particulièrement accrue de nuit, alors que la tentation d'aller plus rapidement est peut-être plus grande.

La Ville de Montréal a convoqué un point de presse d'urgence en fin d'après-midi. Exprimant ses condoléances aux familles des victimes, Gérald Tremblay a assuré que l'enquête policière serait menée rapidement et que la Ville prendra acte des conclusions de l'enquête subséquente du coroner. Luis Miranda, responsable du déneigement, estime que le fait que les sous-contractants soient payés «au voyage» ne les incite pas à aller vite, «puisqu'ils doivent suivre les souffleurs de la Ville» et que les patrouilleurs du SPVM les ont à l'œil. «C'est la manière courante de payer [les sous-contractants]», a-t-il dit.

Un point de vue que Michel Parent, président

du syndicat des cols bleus, conteste. «Qui sera le mieux rémunéré par la compagnie, celui qui est allé huit fois au dépôt à neige ou l'autre qui y est allé deux fois?», demande-t-il. Il met en doute la surveillance exercée par la SAAQ dans les rues de la ville pour faire respecter la loi C-430. «S'ils travaillent 16, 20 heures en ligne, c'est humain de s'endormir, et des tragédies surviennent», analyse-t-il. Rien ne permettait de conclure aux causes des accidents hier soir, alors que l'enquête se poursuivait. Yves Girard, directeur de l'unité Propreté et déneigement à la Ville de Montréal, a souligné qu'il n'y avait pas eu d'accident mortel avec des employés de la Ville depuis 10 ans.

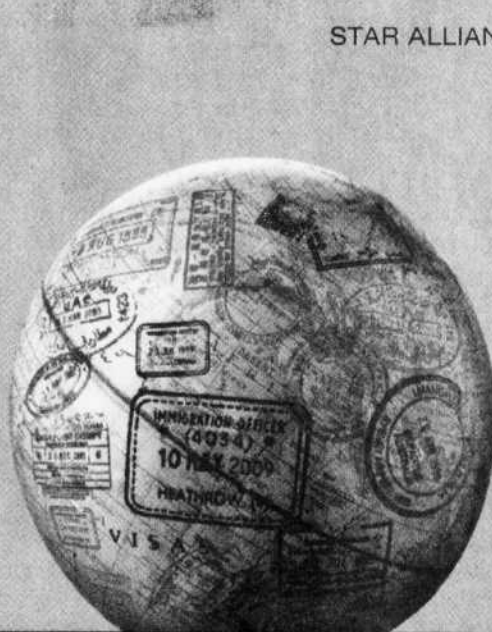
Le maire a également appelé les piétons à la prudence: «Assurez-vous de traverser aux intersections et d'avoir un contact visuel avec les chauffeurs», a-t-il demandé aux Montréalais. «Il y a peut-être de la pression pour déneiger rapidement, a-t-il concédé, mais je préfère attendre les conclusions de l'enquête.»

Six personnes sont décédées après avoir été heurtées pendant des opérations de déneigement depuis 2005, dont trois aujourd'hui et une le 15 décembre dernier.

Le Devoir

Des tarifs qui ne vous feront plus toucher terre.

Épargnez jusqu'à 50 % sur les destinations nord-américaines et jusqu'à 30 % sur les destinations soleil et internationales.



Canada : tarifs Tango ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 31 octobre 2009.

TORONTO	WINNIPEG	HALIFAX	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	CALGARY	SASKATOON REGINA	EDMONTON	VANCOUVER
79 \$	125 \$	129 \$	149 \$	159 \$	159 \$	165 \$	189 \$

États-Unis : tarifs Tango Plus ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 31 octobre 2009.

ORLANDO	NEW YORK	LAS VEGAS	WASHINGTON, D.C.	BOSTON	ATLANTA	DENVER	SAN FRANCISCO
164 \$	176 \$	193 \$	194 \$	199 \$	215 \$	220 \$	234 \$

Aucun supplément de frais de carburant pour les vols au Canada et entre le Canada et les États-Unis + Enregistrement gratuit de deux bagages

Destinations soleil : tarifs ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessous.

MEXICO 4 FÉV. - 31 MARS 2009	NASSAU 4 FÉV. - 30 JUIN 2009	BERMUDES 4 FÉV. - 31 MARS 2009	MONTEGO BAY 4 FÉV. - 30 JUIN 2009	BARBADE 4 FÉV. - 30 JUIN 2009	CARACAS 4 FÉV. - 30 AVRIL 2009	ANTIGUA 4 FÉV. - 31 MARS 2009	LA HAVANE 4 FÉV. - 31 OCT. 2009
139 \$	175 \$	202 \$	205 \$	215 \$	239 \$	240 \$	313 \$

Destinations internationales : les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de Montréal.

LONDRES 4 FÉV. - 1 ^{er} AVRIL 2009 25 SEPT. - 31 OCT. 2009	FRANCFORT MUNICH 4 FÉV. - 14 MAI 2009	PARIS 4 FÉV. - 14 MAI 2009	ROME 4 FÉV. - 31 MARS 2009	SÃO PAULO 4 FÉV. - 19 JUIN 2009	SÉOUL 4 FÉV. - 24 MAI 2009 15 SEPT. - 31 OCT. 2009	SANTIAGO 4 FÉV. - 14 JUIN 2009	BEIJING/SHANGHAI HONG KONG 4 FÉV. - 24 MAI 2009 4 SEPT. - 30 NOV. 2009
157 \$	220 \$	233 \$	282 \$	304 \$	389 \$	396 \$	443 \$

Les tarifs indiqués n'incluent pas le supplément des frais de carburant, qui peut aller jusqu'à 226 \$ par aller simple pour les destinations soleil et internationales.

Célébrez les 25 ans d'Aéroparc^{MD} avec le concours Les 25 jours à 250 000 milles.Voyagez entre le 1^{er} et le 25 février 2009 et vous pourriez remporter un quart de million de milles.

Voilà un aperçu des destinations en solde. Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages.

Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

L'offre prend fin le 12 février 2009.

BUSINESS
TRAVELLER
MAGAZINE
2008
LE MEILLEUR
EN VOYAGES
D'AFFAIRES

Meilleur en Amérique du Nord pour ses vols internationaux
Meilleur en Amérique du Nord pour son service classe Affaires
Meilleur en Amérique du Nord pour son service en vol



aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 \$ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 \$ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTMS. Les billets doivent être achetés au plus tard le 12 février 2009. Les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les taxes et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Un séjour minimal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada JazzTM, de United Airlines, membre du réseau Star AllianceSM, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Continental Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, Goyet Airlines ou Mesa Airlines). Destinations canadiennes : la réduction est déjà incluse dans les tarifs. La réduction est calculée en fonction de tarifs habituels de la catégorie Tango. À l'exclusion des tarifs Tango déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 octobre 2009. L'achat quatre jours à l'avance est requis. L'achat cinq jours à l'avance est requis. Destinations américaines : la réduction est déjà incluse dans les tarifs. La réduction est calculée en fonction de tarifs habituels de la catégorie Tango Plus. À l'exclusion des tarifs Tango Plus déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 octobre 2009. L'achat quatre jours à l'avance est requis. L'achat cinq jours à l'avance est requis. Destinations internationales : la réduction est déjà incluse dans les tarifs. La réduction est calculée en fonction de tarifs habituels de la catégorie Loisir. À l'exclusion des tarifs Loisir déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance peut être requis. Le supplément des frais de carburant varie selon le trajet effectué. Destinations internationales : la réduction est déjà incluse dans les tarifs. La réduction est calculée en fonction de tarifs habituels de la catégorie Loisir. À l'exclusion des tarifs Loisir déjà réduits ou faisant l'objet d'une offre spéciale. Les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Dernières dates de départ tel qu'indiqué ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance peut être requis. Le supplément des frais de carburant varie selon le trajet effectué. Buenos Aires et Santiago : les voyages doivent prendre fin au plus tard le 15 juin 2009. Concours Les 25 jours à 250 000 milles. ALCUN ACHAT REQUIS. Le concours Les 25 jours à 250 000 milles débute le 1^{er} février 2009 à 0 h HNE et se termine le 25 février 2009 à 23 h 59 min 59 s HNE (à la période du concours). Le concours est ouvert uniquement aux résidents canadiens ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence, qui sont membres d'Aéroparc et qui voyagent durant la période du concours à bord de n'importe quel vol exploité par Air Canada, Air Canada Jazz, Air Creebec, Air Georgian Limited (faisant affaire sous le nom d'Air Alliance), Central Mountain Air ou Explodes Valley Air Services Ltd., avec un billet acheté ou un billet prime obtenu en échange de milles d'Aéroparc. Au total, vingt-cinq (25) prix de 250 000 milles d'Aéroparc seront attribués. Les chances de gagner dépendent du nombre total d'inscriptions admissibles. Les milles d'Aéroparc n'ont aucune valeur monétaire mais peuvent être échangés dans le cadre du programme d'Aéroparc contre des vols ou d'autres primes. Les participants sélectionnés devront répondre à une question réglementaire d'arbitrage. Pour obtenir le règlement complet du concours, visitez aircanada.com. TM Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD} d'Aéroparc est une marque déposée d'Aéroparc Canada Inc. En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star Alliance.

ACTUALITÉS

Projet hydroélectrique sur la rivière Romaine

L'éolien servirait mieux les intérêts des Québécois, selon un expert

LOUIS-GILLES
FRANCEUR

Hydro-Québec pourrait obtenir la même puissance (1500 MW) et la même énergie (8 TWh) qu'elle entend retirer de son complexe hydro-électrique sur la Romaine avec un parc éolien dont l'électricité lui coûterait sensiblement moins cher et qui générerait quatre fois plus d'emplois permanents dans la région de Havre-Saint-Pierre.

C'est ce qu'a calculé pour la Fondation Rivières un expert en éolien, l'ingénieur Réal Reid, qui a été responsable pendant des années de ce dossier chez Hydro-Québec et à l'IREQ avant de prendre sa retraite.

Selon l'évaluation de ce spécialiste, il serait possible de construire un tel parc éolien à l'intérieur des terres, derrière la municipalité de Havre-Saint-Pierre, une des régions les plus venteuses du Québec. On y trouve en effet, selon les évaluations officielles d'Environnement Canada, des vents moyens de plus de 9 mètres/seconde sur une base annuelle, ce qui conférerait à un pareil site un facteur d'utilisation annuel de 43 % et de plus de 60 % en hiver quand la demande atteint son pic annuel. Le stockage de l'énergie éolienne dans les barrages nordiques grâce à la technique de «l'équilibrage» permet de l'utiliser quand on en a besoin, ce qui implique cependant un coût dont il a tenu compte dans son évaluation.

Le spécialiste en éolien estime que chaque kilowatt/heure d'éolien coûterait 8,7 cents, transport compris jusqu'au réseau de distribution, contre 9,2 cents (transport partiellement compris) pour le complexe hydro-électrique de la Romaine. Son évaluation, précise-t-il, inclut une provision de 20 % pour les imprévus et elle ne tient pas compte de la diminution des coûts d'achat des longues machines accordée aux grosses commandes. Si l'on tient compte d'un coût pour imprévus plus modeste et des escomptes habituels pour gros achats, dit-il, on obtient un coût de revient d'un peu plus de 7 cents du kWh équilibré et «livré» au réseau de distribution, et cela en dollars

de 2015, en comparaison avec les 9,2 cents du projet hydro-électrique qui sera prêt à ce moment-là. Une partie importante de la réduction des coûts du projet éolien provient du coût inférieur des emprunts d'Hydro-Québec.

Quant aux emplois créés, leur nombre est évalué à plus de 50 000 contre un peu plus de 33 000 pour le projet hydro-électrique. Les emplois permanents, soit 420, sont quatre fois plus nombreux que pour l'hydro-électricité, en plus d'exiger une infrastructure permanente pour l'entretien des éoliennes dans la région.

Moratoire

Pour Anne-Marie Saint-Cerny, la directrice de la Fondation Rivières pour qui Réal Reid a réalisé cette étude, les commissions environnementales fédérale et provinciale qui évaluent présentement le projet hydro-québécois doivent recommander de le «mettre sur la glace» tant que le public n'aura pas un portrait chiffré complet d'une option alternative comme l'éolien.

Québec, dit-elle, «a délibérément évité» d'exiger d'Hydro-Québec qu'elle mette sur la table une analyse détaillée d'une option alternative sérieuse, comme la production éolienne, ou d'un programme d'entrevue en géothermie résidentielle ou en économies d'énergie. Dans le cas d'Ottawa, dit-elle, c'est encore plus sérieux car la loi fédérale sur l'évaluation environnementale exige formellement l'examen en profondeur d'une option alternative quand une espèce menacée est en cause, ce qui est le cas ici en raison de la présence du caribou des bois dans cette région, dit-elle.

Québec, conclut-elle, refait aujourd'hui d'une autre façon le «coup de la Siemens», lorsqu'il a abandonné en 2006 sans examen le mégaprojet éolien de 4,5 milliards que lui proposait cette multinationale pour produire 3000 MW dans le nord du Québec. *Le Devoir* avait dévoilé ce projet durant la campagne électorale québécoise de mars 2007.

Le Devoir

Besoin grandissant de papier écologique ou recyclé

LOUIS-GILLES
FRANCEUR

Une étude du groupe Écolnitiatives estime que le marché québécois des pâtes et papiers pourrait gagner des parts de marché importantes si les industriels adoptaient davantage de procédés écologiques, de la forêt jusqu'à l'imprimerie.

Selon cette étude, il faudrait notamment 550 000 tonnes métriques additionnelles de papiers recyclés ou faits de résidus de cultures agricoles pour répondre à la demande pour ces nouveaux produits plus écologiques, souhaités par les sociétés commerciales qui ont collaboré avec Écolnitiatives, soit en majorité des imprimeurs et des éditeurs de

magazines, livres et journaux. Mais, note la porte-parole de cet organisme nord-américain de conservation des forêts, Joëlle Breton, «aucun moulin n'est actuellement en mesure de répondre à cette demande, bien réelle, et qui croît d'année en année. Les plus importants éditeurs du monde nous répètent sans relâche qu'ils veulent davantage de papiers plus écologiques et de papiers recyclés. Pourquoi le Québec ne leur fournirait-il pas?».

Cette étude survient au moment où le papier recyclé s'entasse par centaines de tonnes métriques dans les centres de tri en raison de l'effondrement des prix et de la piètre qualité du tri réalisé dans ces montagnes de papier.

Le Devoir

Ignatieff tolère la dissidence venant de Terre-Neuve, mais pas du Québec

Les six députés libéraux ont voté contre le budget, comme le leur demandait le premier ministre conservateur de leur province

ALEC CASTONGUAY

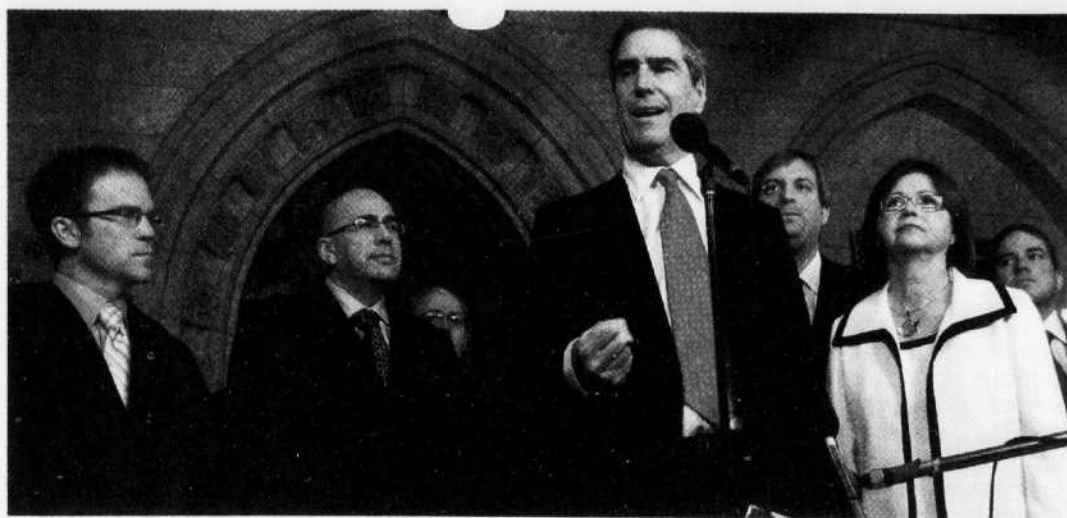
Ottawa — Le chef libéral Michael Ignatieff a choisi de poser un geste exceptionnel hier en permettant à ses six députés de Terre-Neuve-et-Labrador de voter contre le budget Flaherty et donc de briser la ligne de parti.

Par contre, même si le Québec n'est pas entièrement satisfait du budget fédéral, les députés libéraux de la province n'ont pas fait de même, ce qui a permis au Bloc québécois et au NPD d'attaquer Michael Ignatieff.

Le budget fédéral a été adopté hier soir par 211 voix contre 91, grâce à l'appui massif du Parti libéral. L'indépendant André Arthur a appuyé le budget. Le Bloc et le NPD ont voté contre cette loi qui engage la confiance du Parlement.

Michael Ignatieff a toutefois permis aux six députés de Terre-Neuve de briser les rangs. Ils répondent ainsi aux souhaits du premier ministre de leur province, Danny Williams, qui est en guerre contre le gouvernement Harper et plus particulièrement contre le dernier budget Flaherty, qui prive sa province de 1,5 milliard de dollars en transferts fédéraux sur trois ans.

Lors d'un court point de presse, Michael Ignatieff a justifié son choix. «Je permets un vote de protestation unique et ponctuel. Cela enverra un signal clair à Terre-Neuve, mais aussi au reste du Canada, qu'on n'est



CHRIS WATTE REUTERS

Le chef libéral, Michael Ignatieff, a rencontré brièvement la presse parlementaire pour expliquer qu'il autorisait six députés de Terre-Neuve-et-Labrador (avec lui sur la photo) à voter contre le budget Flaherty lors du vote d'hier soir.

pas d'accord avec la manière dont le gouvernement Harper gère la fédération», a-t-il dit. Selon lui, c'est une attitude «dangereuse pour l'unité canadienne» de la part du premier ministre.

Pas les élus du Québec

Mais alors pourquoi les 14 députés libéraux fédéraux du Québec ne peuvent-ils pas faire de même, le gouvernement Charest ayant indiqué qu'il n'aime pas la nouvelle formule de péréquation, qui prive la province de plusieurs millions de dollars (entre 675 millions et trois milliards sur deux ans)?

«La situation du Québec n'est pas la même, a soutenu Michael Ignatieff. Le Québec a été informé des changements au mois de

novembre et il s'agit d'une diminution de la croissance des transferts. Terre-Neuve l'a appris dans le budget et c'est clairement une coupure. Terre-Neuve est ciblée. C'est la seule qui est traitée comme ça.»

Le lieutenant d'Ignatieff au Québec, Denis Coderre, ne voit pas un cas de «deux poids, deux mesures» dans l'attitude du PLC. «C'est au cas par cas», a-t-il dit, avant d'ajouter que la situation des deux provinces est différente. «M. Charest a été clair, il n'est pas satisfait avec la situation des deux provinces. Mais il a aussi dit qu'il y a des mesures dans ce budget qui doivent être adoptées en cette période économique difficile.»

M. Coderre affirme que les députés du PLC dans la provin-

ce ont choisi de voter en faveur du budget en toute connaissance de cause. «On a décidé de voter pour ce budget parce qu'il y a plusieurs choses «de» bonnes pour le Québec», a-t-il dit.

Rapidement, le chef du Bloc québécois a critiqué la décision libérale. «Je pense que c'est un manque de leadership total et ça démontre qu'il y a deux poids, deux mesures. Les députés de Terre-Neuve ont le droit de se lever et de défendre les intérêts de Terre-Neuve, mais ceux du Québec n'ont pas le droit de se lever pour défendre les intérêts du Québec. C'est ça l'unité nationale canadienne», a dit Gilles Duceppe.

Le Devoir

Le Bloc demande d'annuler la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham



ANTOINE ROBITAILLE LE DEVOIR

À l'entrée des plaines d'Abraham, l'ambiguïté demeure sur le nom de l'allée qui mène au monument en l'honneur du général Wolfe. Un panneau blanc, en français, installé il y a longtemps par la Ville de Québec, indique que la rue se nomme Wolfe-Montcalm. L'autre panneau, de la CCBN, plus récent, est bilingue et soutient que c'est l'«avenue Wolfe avenue».

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Qualifiant André Juneau, le président de la Commission des champs de bataille (CCBN), de «défenseur de la visibilité canadienne de l'époque des commandites», le Bloc québécois a demandé hier au gouvernement Harper d'annuler la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham, prévue pour début août.

«Que ce gouvernement ait le respect qu'il doit à la nation québécoise et qu'il exige de la Commission des champs de bataille qu'elle annule immédiatement cette célébration de la Conquête. Il y a toujours bien des limites à rire d'un peuple», a pesté le député de Montmorency et whip bloquiste Michel Guimond, hier, à la Chambre des communes. Ce dernier estime que le gouvernement conservateur défend aujourd'hui une activité qui s'apparente à «ce que défendait Jean Chrétien avec son programme des commandites», c'est-à-dire «enfoncer le Canada

dans la gorge des Québécois, peu importe le moyen».

C'est en début de semaine prochaine qu'on saura si la CCBN renonce ou non à son projet. «Nous ferons une conférence de presse qui nous permettra de remettre les pendules à l'heure», a répondu hier Joanne Laurin, porte-parole de la Commission. Mme Laurin a exclu que la Commission abandonne les commémorations. «On continue comme prévu», a-t-elle dit.

M. Juneau n'était toujours pas disponible pour des accorder des entrevues hier. Il chercherait actuellement une manière de présenter de nouveau le programme du 250^e anniversaire de la bataille des plaines pour le rendre «plus acceptable». Il a consulté deux professeurs du département d'histoire de l'université Laval, Michel De Waele et Alain Laberge, pour l'aider dans sa réflexion.

Un rôle politique

Au reste, dans une lettre du 26 octobre 1999 dont *Le Devoir*

a obtenu copie hier, M. Juneau décrivait sa vision de la Commission des champs de bataille comme étant profondément «politique». Il implorait l'aide du ministre des Travaux publics de l'époque, Alfonso Gagliano, responsable des commandites, pour qu'il l'aide à faire face au gouvernement du Québec. «La pression politique dans la capitale de la province de Québec est considérable avec un gouvernement obsédé par ses «conditions gagnantes» et qui utilise tous les moyens pour amenuiser les initiatives fédérales, notamment [par] sa Commission de la capitale nationale du Québec», écrivait-il en réclamant un budget non récurrent de 200 000 \$ pour les célébrations de l'an 2000. M. Juneau soutenait que la CCBN était en «situation privilégiée» pour «assurer, par le biais des activités sur les plaines d'Abraham, la visibilité du gouvernement canadien dans la capitale de Québec».

Le Devoir

Réfection des infrastructures routières à Montréal

La patience des automobilistes sera encore mise à rude épreuve cet été

JEANNE CORRIVEAU

La Ville de Montréal promet encore cette année d'investir massivement dans la réfection de ses rues. Après avoir dépensé 199,3 millions dans le bitume et le béton l'an dernier, la Ville consacrera une somme record de 258,2 millions à ses infrastructures routières en 2009.

La patience des automobilistes et des cyclistes a été mise à rude épreuve l'an dernier, alors que les chantiers se sont multipliés à Montréal, mais 2009 devrait être pire encore, a expliqué hier le responsable de la voirie, Sammy Forcillo.

La réfection des infrastructures routières est un travail de longue haleine. Il faudra peut-être attendre dix ans, voire vingt ans, avant que le réseau montréalais atteigne un état jugé acceptable. M. Forcillo soutient toutefois que les efforts consentis au cours des dernières années donnent des résultats tangibles et que les nids de poule sont moins nombreux dans la métropole. À l'heure actuelle, l'état de dégradation de la chaussée est estimé par la Ville à 7 %, alors qu'il s'élevait à 14 % lorsque Gerald Tremblay est arrivé au pouvoir en 2002. Un niveau accep-

table se situe à 4 %, a expliqué M. Forcillo.

Aux investissements de 258,2 millions annoncés hier s'ajouteront les 350,7 millions qui seront dépensés pour le réseau d'égouts et d'aqueducs. La liste des chantiers pour 2009 devrait être connue au printemps. En attendant, l'administration a dressé hier un bilan des 136 chantiers entrepris en 2008. De ce nombre, plus d'une vingtaine devront être complétés cette année.

Le cafouillage entourant la réfection du boulevard Saint-Laurent l'an dernier ne devrait pas se reproduire, a-t-on indiqué. «Je pense que les messages ont passé», a commenté M. Forcillo, faisant référence à la bourde de Gaz Métro, qui n'avait pas jugé bon de profiter des travaux de réfection majeurs effectués sur l'artère pour mettre à niveau ses équipements souterrains. L'entreprise avait dû creuser 40 tranchées après que la Ville eut terminé ses travaux.

Un bureau de coordination mis sur pied par la Ville organise des rencontres régulières avec les représentants des compagnies de services publics afin de mieux harmoniser la séquence des travaux.

Le Devoir

EN BREF



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Attente insupportable

Une trentaine de personnes ont manifesté hier pour dénoncer les délais subis par les locataires pour obtenir une audience auprès de la Régie du logement. Le Regroupement des comités logement et associations de locataires (RCLALQ) attribue l'attente au manque de régisseurs pour entendre les causes. Le Regroupement estime que la situation décourage les locataires lésés de porter plainte. «Avec la pénurie de logements accessibles, déménager pour régler leurs problèmes de logement n'est plus une option», a précisé France Emond, la porte-parole de l'organisme, qui demande une intervention de la ministre des Finances. — *Le Devoir*

Vous avez des droits nous pouvons vous aider

Yves Ménard
A V O C A T

Vieux-Montréal

514.861.0469

ACTUALITÉS

Sauveteur ou fossoyeur de l'industrie hippique?

Le sénateur Paul Massicotte dit qu'il n'investira pas un sou de plus et que l'argent des contribuables ne sauvera aucun emploi

KATHLEEN LÉVESQUE

Le plan de sauvetage de l'entreprise du sénateur Paul Massicotte, Attractions hippiques, échafaudé en collaboration avec le ministère des Finances n'épargnera aucun des 3000 emplois de l'industrie des courses de chevaux. En outre, si Québec est prêt à injecter plusieurs centaines de millions de dollars de fonds publics dans l'aventure, M. Massicotte n'entend pas y ajouter un sou de sa poche.

C'est ce qui ressort du témoignage du sénateur Massicotte fait hier en Cour supérieure alors qu'il tente, en tant que gestionnaire privé des hippodromes, de gagner du temps afin de redresser son entreprise. La juge Chantal Corriveau lui a accordé hier un délai d'ici à ce qu'elle rende une décision finale dans quelques jours.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas question pour M. Massicotte de contribuer davantage à l'avenir de sa propre entreprise. «Ce n'est pas raisonnable», a-t-il expliqué lorsqu'il a été contre-interrogé. Se-

lon lui, la solution à ses problèmes financiers, qui se répercutent par ailleurs sur l'industrie (éleveurs, propriétaires, entraîneurs de chevaux, par exemple), est entre les mains des politiciens. «La décision finale est politique. La réalité de l'affaire, c'est le gouvernement et Loto-Québec qui vont décider», a-t-il affirmé.

En plaidoirie, M^e Jean-Philippe Gervais, l'un des procureurs des hommes de chevaux qui s'opposent à une modification de l'entente initiale de privatisation des hippodromes, a critiqué le fait que le gouvernement soit la seule bouée de sauvetage envisagée pour Attractions hippiques. Selon lui, les négociations qui ont cours entre M. Massicotte et le gouvernement laissent voir qu'il s'agit en fait d'une fausse privatisation dans laquelle le gouvernement subventionne un seul homme sans se préoccuper des impacts sur toute une industrie.

«Je constate une certaine désinvolture de la part du ministère des Finances», a affirmé M^e Gervais.

Ce dernier s'explique mal ce monopole accordé à M. Massicotte qu'il qualifie de «fossoyeur de l'industrie». Au surplus, il s'étonne que Québec veuille fermer «l'Hippodrome de Montréal qui permet de faire des courses de chevaux une véritable industrie plutôt qu'un loisir». «Arrêtez le gaspillage de fonds publics», a conclu M^e Gervais.

«Arrêtez le gaspillage de fonds publics»

M^e Jean-Philippe Gervais

De son côté, la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, qui entend les critiques se multiplier, a lancé un avertissement par l'entremise de son attachée de presse. «On est toujours partie prenante du projet d'entente. Mais si Attractions hippiques fait faillite, le gouvernement va retirer ses billes de l'industrie», a dit Catherine Poulin.

Un milliard de dollars

Selon les calculs effectués par *Le Devoir* à partir d'informations publiques, l'aide offerte au sénateur Massicotte pourrait s'élever à près d'un milliard de

dollars sur une période de 25 ans. Il s'agit de l'addition du remboursement à 100 % de la taxe sur le pari mutuel (quelque 13 millions pendant 25 ans pour un total de 325 millions), des revenus prévus des appareils de loterie vidéo (ALV) (445 millions, soit une commission de 22 % sur les 935 ALV dont chacun génère, en 2004, 1660 \$ par semaine) ainsi que de la contribution de Loto-Québec au paiement des bourses aux hommes de chevaux (neuf millions par année). La sous-ministre adjointe des Finances, Suzanne Lévesque, a estimé dans son témoignage de lundi que le soutien financier du gouvernement dépasserait les 700 millions de dollars, sans la garantie de sauver un emploi.

En marge des audiences, Paul Massicotte a reconnu auprès des journalistes que la situation se présente plutôt mal. Le gouvernement est sensible aux critiques et sans soutien gouvernemental, il ne peut y avoir d'industrie, a-t-il dit en haussant les épaules.

Le Devoir

Méditer pour contrer la douleur

LISA-MARIE GERVAIS

La méditation aiderait à diminuer la sensibilité à la douleur. Un doctorant en psychologie de l'Université de Montréal a fait cet étonnant constat au terme d'une étude visant à démontrer si la perception de la douleur est différente chez les adeptes de la méditation zen par rapport à ceux qui ne le sont pas.

Deux groupes de 13 personnes ont été comparés: l'un formé d'adeptes ayant pratiqué un minimum de 1000 heures de méditation et un second formé de sujets qui n'en avaient jamais fait. Une plaque chaude était pressée sur les jambes des sujets à des températures pouvant aller de 43 à 53 degrés Celsius, soit la température maximale avant de brûler la peau.

Alors que plusieurs adeptes de la méditation ont toléré la température maximale, aucun des sujets de l'autre groupe n'a pu en faire autant. Les résultats ont ainsi révélé que la méditation a eu un effet analgésique chez les membres du premier groupe et a diminué de 18 % l'intensité de la douleur.

Pour Joshua A. Grant, qui a publié dans *Psychosomatic Me-*

decine les résultats de sa recherche supervisée par le neuropsychologue Pierre Rainville, cette sensibilité moindre pourrait s'expliquer en partie par le rythme de la respiration, qui est plus lent au sein du groupe de personnes ayant médité. «Pour nous, c'est une découverte clé, a mentionné le chercheur. C'est le premier pas d'une plus vaste recherche qui nous permettra de comprendre les mécanismes de la perception de la douleur et comment on peut les influencer.»

Joshua A. Grant met en garde contre les conclusions trop faciles. «On a remarqué que ça prend au moins 2500 heures de méditation pour faire changer l'expérience de la douleur. Je ne pense pas que les gens qui commencent demain matin à méditer vont apprendre à contrôler la douleur, a-t-il précisé. Pour l'instant, c'est un outil.»

Le doctorant en est actuellement à interpréter les résultats du second volet de sa recherche. Très similaire à la première, cette étude s'attarde plutôt à observer les zones du cerveau où il y a absence — ou pas — d'activité cérébrale.

Le Devoir

La publicité veut monter à bord des taxis

FABIEN DEGLISE

Après s'être immiscée dans les toilettes des bars, restaurants et universités, la publicité veut désormais... prendre le taxi. C'est du moins le projet caressé par une jeune agence de marketing qui fait pression sur la Ville de Montréal depuis plusieurs mois afin qu'elle revise un vieux règlement interdisant la présence de pub sur et dans les voitures taxi. Une refonte à laquelle l'administration municipale est d'ailleurs ouverte, mais seulement avec l'appui unanime de tous les acteurs de ce pan de l'industrie du transport en commun.

«Pour le moment, les gens de la table de concertation du taxi nous demandent d'attendre, a indiqué hier au *Devoir* André Lavallée, responsable du transport au comité exécutif. Ils veulent s'entendre sur des règles communes et équitables [pour encadrer la présence de publicité dans les voitures]. Et sans un consensus sur cette question, je ne modifierais pas la réglementation.»

La compagnie Teebo Média ne désespère toutefois pas. D'ici 2010, elle compte en effet équiper 500 taxis de Montréal d'écrans de télévision. L'objet sera stratégiquement placé à



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

l'arrière de l'appui-tête du passager avant pour y diffuser en boucle des messages publicitaires. Hier, la jeune boîte de communication a indiqué, par voie de communiqué, avoir déjà posé des écrans similaires dans 300 taxis de Laval ainsi que de Longueuil et Brossard, sur les rives sud et nord de Montréal. Dans ces villes, aucune interdiction de diffuser de la pub dans ce type de véhicule n'est en vigueur.

«Nous sommes maintenant en pourparlers avec les regroupements de chauffeurs de Montréal qui se montrent très intéressés par notre concept, a indiqué hier Yannick Lavolette de Teebo Média, joint au téléphone. C'est par eux que nous allons réussir à faire modifier la réglementation.»

Mario Sabourin, porte-parole du syndicat des chauffeurs de

taxi de la province, confirme que le mariage entre taxi et publicité est regardé depuis quelques mois avec intérêt et beaucoup de sérieux par son organisation. «Le dossier sur le dessus de la pile, avoue-t-il. Nous ne sommes pas contre. Mais il faut aussi que les chauffeurs touchent un montant significatif des revenus publicitaires [générés par ces supports]. Sans quoi, nous dirons non.»

Actuellement, près de 8000 taxis sont en circulation dans les rues de la métropole, où chaque année «deux compagnies environ arrivent avec un projet unique pour diffuser de la publicité dans les voitures», résume André Lavallée, qui qualifie ce dossier de «complexe». «Le problème, c'est que nous ne voulons pas favoriser une compagnie plutôt qu'une

autre et offrir l'exclusivité pour l'installation de supports publicitaires dans les taxis.»

Ce marché est en effet très convoité. La publicité dans les taxis, qu'il est possible de croiser à Londres, New York ou Las Vegas, entre autres, est considérée dans l'industrie du marketing comme un «des médias les plus puissants sur le marché, car les usagers sont attentifs et peuvent regarder les messages publicitaires sans aucune distraction», résume Teebo Média qui, à raison de cinq diffusions d'une pub par voyage, promet à ses clients que leurs annonces, dans les taxis du 450 pour commencer, seront vues en moyenne 1,6 million de fois par mois. En moyenne.

Le Devoir

EN BREF

Du courage!

Montréal devrait sans tarder interdire l'installation de nouveaux systèmes de chauffage au bois sur son territoire et obliger les propriétaires de poêles à bois à remplacer, d'ici sept ans, leurs appareils pour des systèmes au gaz ou à granulés de bois jugés moins polluants. C'est ce que soutiennent le Conseil régional de l'environnement de Montréal, l'Association pulmonaire du Québec et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, qui estiment que le problème de smog hivernal, causé en grande partie par le chauffage au bois, doit être réglé une fois pour toutes. Les trois organisations reprochent à l'administration Tremblay-Dauphin d'ignorer «volontairement» depuis des années le problème lié aux poêles à bois et demandent aux élus de faire preuve de «courage politique». Montréal envisage d'adopter un règlement à ce sujet, mais il se limiterait essentiellement à interdire l'installation d'appareils de chauffage au bois dans les nouvelles constructions. Rappelons que la métropole a connu 22 avertissements de smog hivernal depuis le mois de novembre, ce qui constitue un record. — *Le Devoir*

L'outil du terroriste

Le procès de Saïd Namouh a démontré hier les multiples usages qu'un présumé terroriste peut faire d'Internet: diffuser des vidéos d'attaques à la bombe contre les troupes américaines en Irak, s'enquérir de la «recette» pour fabriquer des ceintures d'explosifs ou affirmer sa profession de foi en tant que djihadiste prêt à mourir en

martyr pour l'islam. Namouh était fort actif sur la Toile, révèle la preuve accumulée contre lui. Il a participé à 1275 reprises à des groupes de discussion sur le djihad (la guerre sainte). Dans les vidéos saisies sur ordinateur, on retrouve notamment une longue diatribe de son coconspirateur autrichien, Mohammed Mahmoud, qui exhorte les moudjahidines à engager le combat avec l'ennemi en Irak, un lance-roquettes à leurs côtés. Un autre clip montre des blindés américains qui volent en éclats à la

suite d'un attentat à la bombe. Namouh diffusait même des images d'exécutions sommaires commises par des djihadistes. Le ressortissant marocain de 36 ans est inculpé de quatre accusations liées au terrorisme. On lui reproche essentiellement d'avoir disséminé la propagande d'al-Qaïda sur la Toile et d'avoir voulu commettre un attentat à la voiture piégée avec Mahmoud, en plus de planifier un voyage en Égypte avec ce dernier à quelques jours de son arrestation. — *Le Devoir*

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

17 au 21 avril 2009

VOIR AUTREMENT

La Louisiane

HISTOIRE - MUSIQUES - SAVEURS

AUTRES FORFAITS DISPONIBLES DONT NEW-YORK ET CHICAGO
WWW.SNTOURISMECULTUREL.COM
1 888 569-4040

SN
Tourisme culturel

Gouvernement
du CanadaGovernment
of Canada

Nouveau système amélioré d'inscription des Canadiens à l'étranger

Pourquoi s'inscrire?

Pour que nous puissions communiquer avec vous et vous aider en cas d'urgence à l'étranger ou vous informer d'une urgence au Canada.

Qui devrait s'inscrire?

Tous les Canadiens qui voyagent ou qui habitent à l'étranger.

En quoi le nouveau système est-il différent?

Le système amélioré vous permet de mieux gérer vos renseignements personnels* et d'en effectuer la mise à jour en ligne.

Que faire si je me suis déjà inscrit?

Si vous avez fait votre inscription avant le 14 décembre 2008, vous DEVEZ vous réinscrire pour recevoir les mises à jour concernant la sécurité.

Comment s'inscrire?

Vous pouvez vous inscrire en ligne à :

www.voyage.gc.ca/inscription

ou auprès d'un bureau du gouvernement du Canada à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, composez le **1-800-267-6788** (au Canada et aux États-Unis), **1-800-394-3472** (ATS) ou le **613-944-6788**.

*Les renseignements fournis sont confidentiels et utilisés conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Canada

ÉDITORIAL

FRANCE-QUÉBEC

Encore Sarkozy

Le premier ministre Jean Charest était fier de recevoir ce lundi des mains du président de la France la légion d'honneur avec le grade de commandeur. Pour se la mériter, il a cependant dû souffrir la diatribe à laquelle s'est livré à cette occasion Nicolas Sarkozy à l'endroit des souverainistes québécois. Une diatribe au ton et au propos révélateurs de l'opinion qu'il a des Québécois.

C

ette sortie du chef de l'État français, apparemment improvisée, était dans les faits bien préparée. Il voulait revenir sur cette déclaration de Québec l'été dernier faite tout à trac à l'effet que le monde n'a surtout pas besoin aujourd'hui «d'une division supplémentaire». Tous avaient compris qu'il parlait de l'indépendance du Québec, sauf les membres de la délégation l'accompagnant aux fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de Québec qui avaient tenté d'atténuer diplomatiquement le propos, voire de dire qu'il n'avait pas dit ce qu'il avait dit.

Ce qu'il avait dit, il l'avait bien dit, et lundi il a voulu le répéter avec encore plus de clarté. Il n'a pas nommé les souverainistes, mais c'est à eux qu'une autre fois il s'adressait en condamnant la division, la détestation, le sectarisme et l'enfermement sur soi-même, par opposition à l'ouverture et à la tolérance. Plus encore, il a ajouté pour être bien entendu que «si notre identité est forte, on n'a pas besoin d'être imbécile. On n'a pas besoin d'être agressif».



BERNARD
DESCÔTEAUX

Des imbéciles. Ce serait donc ce que le président français pense foncièrement des souverainistes. L'homme est, on le sait, impulsif, sanguin, mal embouché et méprisant. Mais que lui ont donc fait les souverainistes pour justifier de tels propos? Sectaires, les Québécois, souverainistes comme fédéralistes, ne le sont surtout pas. Les politiques d'immigration et d'accommodements raisonnables envers les communautés culturelles pratiquées par des gouvernements tant libéraux que péquistes sont des exemples d'ouverture dont la France pourrait s'inspirer.

Ce que ne comprend pas Nicolas Sarkozy est la nature de la tension qui existe entre le Québec et le reste du Canada. Les raisons lui échappent. Sa connaissance de la politique canadienne est superficielle et nourrie à ses amitiés des milieux d'affaires canadiens. D'où son *a priori* contre la division du Canada et sa condamnation des souverainistes.

Ce parti pris du président français est ce qui l'a amené à mettre de côté la formule «non-ingérence, non-indifférence» qui depuis le début des années 1970 encadre les relations entre Québec, Paris et Ottawa. Mise au point par le ministre Alain Peyrefitte, elle avait servi à décrire les relations entre Ottawa et Paris après le «Vive le Québec libre» du général de Gaulle.

La nouvelle formule «le Québec, c'est ma famille et le Canada, ce sont mes amis» est beaucoup trop large. Elle permet à la France de ne pas s'excuser auprès du Québec de la multiplication de ses relations avec le reste du Canada. Elle justifie aussi les liens privilégiés qu'entretiennent la France et le Québec depuis 50 ans. Et puisque «le Québec, c'est sa famille», Nicolas Sarkozy peut donc se permettre de lui dire crûment le fond de sa pensée et d'intervenir dans ses affaires intérieures. Ce qu'aucun autre président français n'avait osé faire depuis le général de Gaulle. Est-ce parce qu'il estime être de la même envergure?

bdescoteaux@ledevoir.com

CULTURE

L'art selon Harper

L

e ministre des Finances, Jim Flaherty, ne s'en rend sans doute pas compte, mais son budget apporte de l'eau au moulin de ceux qui réclament à grands cris le rapatriement complet au Québec des pouvoirs et des sommes d'argent liées à la culture. Avis aux Québécois qui croient qu'à défaut d'avoir fait le choix de l'indépendance politique, ils bénéficient au moins d'une espèce de souveraineté culturelle. Le budget Flaherty montre à quel point la reconnaissance de la «nation» québécoise par la Chambre des communes à l'automne 2006 est vide de contenu. À vrai dire, ce budget met en évidence le peu de sensibilité de ce gouvernement à la culture en général, s'il l'on en juge par la réaction dépitée de la communauté artistique du ROC.

Ainsi, le budget Flaherty a-t-il annoncé la semaine dernière la création des Prix du Canada pour les arts et la créativité, dotés d'une généreuse enveloppe budgétaire de 25 millions. Le bruit qu'Ottawa a fait autour de ces prix à vocation internationale n'a d'égal que le flou de ses modalités de gestion. Il est clair toutefois qu'ils sont très précisément destinés à faire mousser le festival Luminato de Toronto, un festival d'arts multidisciplinaires qui n'existe que depuis 2007. Le Devoir a obtenu confirmation au bureau du ministre du Patrimoine, James Moore, que la «subvention» avait été débloquée à la demande expresse des cofondateurs et promoteurs du festival, David Pecaut et Tony Gagliano, dont le projet, disent leurs communiqués, est d'inviter «des artistes de classe internationale à venir concourir pour ces prix au Canada».



GUY
TAILLEFER

Des prix qui font à juste titre grincer des dents les milieux culturels, surtout que le festival Luminato a par ailleurs touché l'année dernière 15 millions de dollars de la part du gouvernement ontarien. Leur création est d'autant plus agaçante, faut-il le souligner, qu'Ottawa a fait la sourde oreille au tollé qu'a soulevé, l'été dernier, sa décision de couper le financement, autrement plus frugal, des tournées à l'étranger des artistes canadiens et québécois de la scène. C'est absurde, mais ce n'est pas du théâtre.

Ensuite, l'initiative témoigne du réflexe «privatisateur» du gouvernement conservateur. On ne s'étonne qu'en partie de voir cette manne fédérale tomber sur Toronto: les impératifs électoraux, ce qui n'est pas nouveau, jouent souvent un rôle dans les décisions budgétaires. Nos cultures politiques sont ainsi faites. Plus dérangeant est le fait que ces prix sont confiés au privé: dans un Canada le moins fidèle à ses institutions publiques, c'est le Conseil des arts du Canada (CAC) qui aurait eu la responsabilité de les gérer. Dans celui de M. Harper, on a jugé plus judicieux de ne pas augmenter cette année le budget du CAC, qui ne roule pourtant pas sur l'or, au prétexte que les conservateurs ont fait l'effort de regarnir ses coffres au cours des deux exercices précédents.

Pendant ce temps, le gouvernement Charest regarde passer le train.

gtaillefer@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

«LE "NI-NI", HONNÊTEMENT, C'EST PAS TROP MON TRUC.» - SARKO



L E T T R E S

Sarkozy remet les pieds dans le plat

Nous avons remarqué plusieurs simplismes et des insuffisances intellectuelles chez le président français. Hélas, il vient de confirmer nos impressions par son désolant discours sur l'indépendance du Québec. Ainsi un peuple conquis manifesterait de l'agressivité, de la fermeture à vouloir retrouver son indépendance. La France aurait dû se soumettre à l'Allemagne et, au lieu de résister, accueillir l'occupant avec reconnaissance. C'est parce que la France avait recouvré son indépendance qu'elle a pu sans déchoir restaurer l'amitié avec l'Allemagne. Sous le régime de Vichy, l'amitié s'appelait collaboration!

M. Sarkozy occupe nettement un poste trop grand pour sa taille. Ce triste épisode nous donne à penser qu'il connaît assez peu l'histoire et ne comprend pas ses responsabilités face à celle-ci. Autrement, il n'aurait pas liquidé à la légère la politique du général de Gaulle même sous sa forme édulcorée, embarrassée de non-ingérence, non-indifférence. Le grand homme avait compris d'un seul regard que le Québec avait la vocation et la possibilité de réaliser ce que signifiait son premier et son plus authentique nom de Nouvelle-France.

L'indépendance n'est pas pour le Québec une fantaisie revancharde et rétrograde, mais le salut de son caractère français.

Hubert Larocque
Gatineau, le 2 février 2009

Encore une fois, bravo!

M. Sarkozy, deux fois plutôt qu'une, vous exprimez haut et fort ce qu'une majorité silencieuse pense au Québec: pas besoin de se détester, de se diviser pour s'affirmer! Vous prouvez que vous êtes très bien au courant de ce qui se passe au Québec, en faisant allusion à cette «opposition féroce» des péquistes au gouvernement fédéral et aux anglophones. Cette supposition insultante de Gérard Larose et Louise Beaudoin, à l'effet que vous répétiez des «mots mesquins» qu'on vous souffle à l'oreille, voilà ce qui est vraiment mesquin! Ce n'est sûrement pas comme cela que ces ténors de l'option souverainiste vont conférer de la noblesse et de la grandeur à leur cause. Encore une fois, M. Sarkozy, bravo et merci!

Normand Bellehumeur
Gatineau, le 3 février 2009

Match revanche?

Pour certains, commémorer la bataille des Plaines équivalait à tourner le fer dans la plaie. Pour d'autres, nos ancêtres se sont battus, il faut oublier ça et apprendre à vivre en paix. Je serais d'accord avec cette dernière affirmation si ce n'était des conséquences toujours sensibles de cette conquête. On reconnaît tous qu'il est criminel qu'un individu ou un État utilise la force ou la violence pour s'approprier les biens ou les territoires des autres. Mais lorsque cela arrive, dans le cas d'un État, on finit par admettre qu'il s'agit d'une «conquête historique» et que le plus fort peut prélever des impôts et les gérer à sa guise en envoyant des soldats combattre des «mé-

chants» à l'autre bout du monde ou en finançant des pétrolières pour gratter des sables bitumineux et quoi encore... Nous vivons tous cette contradiction entre la loi du plus fort et l'idéal des droits humains. Ce conflit interne risque de s'exprimer en une véritable bataille si les autorités persistent à vouloir encourager ladite reconstitution.

Guy Richer
Longueuil, le 2 février 2009

La vraie histoire

Et pourquoi ne pas fêter le cruel massacre des milliers d'Indiens du Québec que les premiers explorateurs ont tenté d'éliminer et à qui le général Amherst a distribué des couvertures contaminées à la vérole afin d'achever la saignée? J'imagine le magnifique spectacle et les visiteurs pourraient connaître la vraie histoire. Ça, c'est une victoire! Génant? Ben non! Avec une bonne mise en scène et une publicité mettant en vedette le maire plantant sa lance dans le cœur d'un natif et en criant «Vive la Nouvelle-France!», quel spectacle ce serait! Mes propos sont à peine exagérés quand je les compare aux événements qui se préparent à Québec. Les Canadiens français d'ailleurs en ont mangé toute une et les victorieux Anglais n'ont cessé depuis ce temps de vouloir nous éliminer. Mais fêtons, fêtons mes frères et mes sœurs, du moment que la bière coule à flots! Fêtons pour oublier que nous sommes un peuple de conquis et que nos amis les fédéraux se chargeront bientôt de nous le rappeler.

Céline Dussault
Kamouraska, le 1^{er} février 2009

LIBRE OPINION

Je me souviens?

GUY MARCHAND

Réalisateur en interprétation historique

Il y a plusieurs années, j'étais responsable d'un groupe de guides offrant des randonnées historiques le long des fortifications de Québec. Le thème de la bataille des plaines d'Abraham était de loin celui qui fascinait le plus, les Québécois tout autant que les étrangers. Les questions posées permettaient cependant de constater que la connaissance de l'événement était très élémentaire et empreinte de faussetés.

Pour pallier ce manque, des soirées thématiques furent organisées dans le Vieux-Québec au parc de l'Artillerie sous le thème «Que s'est-il vraiment passé à Québec en 1759?». On abordait des questions comme les enjeux derrière la guerre de Sept Ans, qui étaient Wolfe et Montcalm, ou la façon dont le siège s'est déroulé selon les points de vue français et britannique.

Le tout se concluait par une pièce de théâtre. Les deux généraux, se déplaçant sur une immense carte de la région de Québec, présentaient leur stratégie et positionnaient leurs troupes, dans l'angoisse constante de celui qui ne sait ce que prépare l'adversaire. Nous faisions salle comble tous les soirs. Je ne crois pas que dans le public, ce désir, ce besoin de mieux connaître les événements de cette année charnière se soient estompés depuis.

Dernièrement, tant du côté fédéraliste que souverainiste, plusieurs ont pris le parti de l'ignorance en invoquant le fallacieux

prétexte que l'on n'a pas à célébrer ses défaites. Quelle ironie qu'un peuple dont la devise est «Je me souviens» trouve autant de détracteurs de la commémoration d'événements qui ont pourtant façonné notre destin en terre d'Amérique.

Devrait-on avoir une mémoire sélective, ne se rappeler que de nos victoires en ignorant nos défaites pourtant riches aussi en enseignements? Les 400 ans de la fondation de la ville de Québec ont été un moment de célébration. Les 250 ans de la bataille des plaines d'Abraham doivent en être un de commémoration. Commémorer c'est rappeler par une cérémonie le souvenir d'un événement. Ce n'est d'aucune façon en faire l'apologie.

Le moment est privilégié pour s'arrêter et mieux comprendre la genèse de ce que nous sommes devenus. Si nous ne saisissons pas cette occasion pour approfondir nos connaissances de la guerre de la Conquête, quand le ferons-nous? Heureusement, le Québec compte aussi des esprits éclairés comme l'historien Denis Vaugeois qui, pour l'occasion, va publier un livre sur Québec assiégé.

Il m'apparaît évident que de bien connaître son passé permet de mieux comprendre son présent. Un exemple parmi tant d'autres: les propos qu'a tenus le président Sarkozy lors de sa visite à Québec sont en parfaite concordance avec la façon dont la France s'est préoccupée du sort de sa colonie américaine deux siècles et demi plus tôt. La continuité historique est vrai-

ment sidérante. Cependant, pour pouvoir faire une telle constatation, il faut avoir la connaissance des faits.

Les peuples qui ne connaissent pas leur histoire se condamnent à la voir se répéter. Face à la Shoah, événement historique autrement plus dramatique, les Juifs ont compris qu'ils avaient un devoir de mémoire. Depuis, ils n'ont eu de cesse de ramener à l'avant-scène, par tous les moyens et à toutes les occasions, les mille facettes de ce qui fut pourtant une horreur sans nom et certainement pas une victoire.

Ce qui est à déplorer, ce n'est pas qu'il y ait reconstitution de la bataille sur les plaines d'Abraham, mais plutôt qu'à l'heure actuelle il n'y ait que cela de prévu. Ce thème de la guerre de la Conquête est d'une richesse importante. Il n'y a pas que la Commission des champs de bataille qui doit l'aborder. Que l'on trouve malhabile qu'il y ait reconstitution peut se discuter mais alors, il faut profiter du moment pour proposer d'autres façons de mieux faire comprendre ces années cruciales de notre histoire. L'occasion est idéale pour tenir une pluralité d'activités de tous ordres permettant à chacun de saisir les tenants et aboutissants de ce moment charnière de notre passé.

Ne nous joignons pas à la liste peu glorieuse des peuples amnésiques d'une partie de leur histoire. C'est de la connaissance des faits et du choc des idées que jaillit la lumière, non pas de l'obscurantisme et de la mémoire sélective.

IDÉES

Ce n'est pas un truc!, MM. Sarkozy, Desmarais et Charest

ROBIN PHILPOT

Auteur de *Derrière l'État Desmarais: POWER*
(Les Intouchables, 2008)

« **L**a non-ingérence et la non-indifférence, ce n'est pas mon truc! » Voilà que Paul Desmarais récolte ce qu'il a semé depuis la campagne référendaire de 1995. Ne nous trompons pas! La déclaration de Nicolas Sarkozy à l'Élysée en compagnie de Paul Desmarais et un certain premier ministre du Québec n'est qu'une autre manche dans la campagne référendaire lancée par Jacques Parizeau lors de son élection en septembre 1994.

Rappelons brièvement les événements. Jacques Chirac a remporté l'élection présidentielle française de mai 1995, renvoyant ainsi son adversaire Édouard Balladur et, surtout, le partisan le plus enthousiaste de celui-ci, Nicolas Sarkozy, dans les limbes politiques. Peu après l'élection, Jacques Chirac a déclaré clairement à l'émission *Larry King Live* de CNN que la France reconnaît le Québec en cas d'une victoire du Oui au référendum du 30 octobre 1995. Le Québec et le mouvement souverainiste ont gagné une première manche. Mais les adversaires n'allaient pas dormir au gaz. Comme nous le savons, d'Ottawa à Vancouver et de Montréal à Halifax, ils ont mis à contribution leur appareil d'État, leurs médias, leurs portefeuilles et tout le «Corporate Canada», pour reprendre les mots de l'ancien Capitaine Canada Brian Tobin. Et à la tête de ce «Corporate Canada», on retrouve Power Corporation et son chef Paul Desmarais. On connaît le résultat du référendum ainsi que les suites: Charest à Québec, le plan B, la loi dite de la clarté, les commandites et le reste. Ce qu'on connaît moins, c'est l'acharnement des «unitaristes» canadiens à faire infléchir la politique française à l'égard du Québec. Si les Québécois votaient en faveur de la souveraineté, la clé de la réussite se trouverait dans la reconnaissance internationale de ce nouveau pays. De même, les adversaires de la souveraineté ne sont pas sans ignorer qu'une façon de mettre un couvercle hermétique sur le Québec consisterait à réduire à une relation banale, voire folklorique, les rapports particuliers et exceptionnels entre la France et le Québec qui datent du célèbre «*Vive le Québec libre*» de 1967, et qui demeurerait un terrible irritant pour une France qui voudrait améliorer ses relations avec le Canada. Entrent en scène de nouveau Paul Desmarais et Power Corporation.

Nicolas Sarkozy était un politicien défait en 1995, et un politicien défait est toujours une proie facile. Paul Desmarais le sait pertinemment, car c'est en



Le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le président de la France, Nicolas Sarkozy

PHILIPPE WOJAZER AFP

des moments de creux qu'il a réussi à mettre à sa main tant de politiciens québécois et canadiens, de Daniel Johnson à Jean Charest en passant par Jean-Jacques Bertrand, Brian Mulroney et Paul Martin, sans oublier une tentative sans succès avec René Lévesque. C'est à ce moment en 1995, quand Jacques Chirac s'appretait à reconnaître le Québec, que Paul Desmarais est devenu l'ami de Nicolas Sarkozy. Pendant douze ans, de 1995 à 2007, les Desmarais père et fils ont cultivé cette relation d'amitié à coups de visites à Sagard et de soutien à la campagne politique de l'actuel président, de telle sorte que Paul Desmarais était l'un des deux seuls convives de nationalité étrangère à assister à la fête de la victoire de Sarkozy au Fouquet's le 6 mai 2007. Et il a reçu du même président Sarkozy, le 15 février 2008, la plus haute distinction française, la grand-croix de la Légion d'honneur, deux grades au-dessus de la distinction donnée à Jean Charest.

Les efforts des Desmarais ont porté fruit sur le plan politique, comme nous le voyons, mais aussi sur le plan économique. Les Desmarais, de concert avec leur complice de toujours le Belge Albert Frère, sont maintenant les actionnaires de référence de deux des plus grandes entreprises françaises, soit la pétrolière Total, quatrième au monde, et la gazière GDF-Suez. Dans le cas de GDF-Suez, d'ailleurs, c'est Nicolas Sarkozy qui a privatisé Gaz de France au profit de l'entreprise Suez contrôlée par Desmarais et Frère.

Mais quel sera l'impact de ce changement de cap de la France? Jean Charest a-t-il raison de dire que ce n'est pas important parce qu'il n'y a pas de référendum en vue? Rien n'est moins sûr! En banalisant la relation entre le Québec et la France, Nicolas Sarkozy vise à renforcer la relation entre le Canada et la France, encore une fois dans le sens voulu par les Desmarais. Les intérêts des Desmarais en

France sont concentrés dans le pétrole et le gaz, et le centre de gravité canadien dans ces domaines ne se trouve pas au Québec mais en Alberta et, dans une moindre mesure, en Ontario. En banalisant ainsi la relation France-Québec sous les yeux béats de Jean Charest, Nicolas Sarkozy banalise aussi la ville de Québec et l'axe Paris-Montréal. Et c'est Ottawa et l'axe Paris-Toronto ou Paris-Calgary qui en tirent les bénéfices. Mais en cela, Nicolas Sarkozy marche à l'unisson avec le gouvernement de Stephen Harper qui, lui aussi, cherche à banaliser le Québec, voire gouverner le Canada sans le Québec, comme en font foi son dernier budget et sa volonté d'accorder davantage de sièges à l'Ontario.

Seule ombre au tableau, autant pour le président français et ses deux décorés que pour le premier ministre du Canada: le mouvement souverainiste se porte très bien malgré tout, et il sait qu'il y a d'autres manches à jouer.

POLYTECHNIQUE

Comment représenter l'abject?

ÈVE LANGEVIN

Comment représenter l'abject? L'art soigne-t-il? Voilà deux questions fort intéressantes posées par *Le Devoir* pour la sortie du film *Polytechnique*.

Il y a une vingtaine d'années, avec le chœur de l'UQAM, j'ai chanté «*Écoute Polytechnique*» de la compositrice germano-canadienne Hildegard Westerkamp, une magnifique œuvre qui porte sur cet événement. Je me souviens que plusieurs choristes avaient refusé de la chanter. Un des passages à la fois contenu et émotif consistait à lancer les noms des 14 victimes, pendant peut-être deux interminables minutes. La partition indiquait «*slowly as a prayer*», avec crescendos et decrescendos, se terminant par des chuchotements. Puis, nous reprenions avec différents jeux de souffle pendant encore deux minutes. Je me souviens avoir eu les jambes si tremblantes que je faillis m'évanouir sur scène, en raison non seulement de la charge émotionnelle, mais d'un volontaire effet du chant en quasi-hyperventilation. À la fin, l'œuvre, pourtant terrible, eut immédiatement sur moi un effet inattendu de «rédemption esthétique», pour employer le terme du professeur Habib dans votre article. Elle m'a donné un genre de compréhension spirituelle de l'événement très difficile à décrire en quelques mots, d'autant plus que nous chantions à l'extérieur, dans le froid de l'automne et sous les cloches de l'UQAM. J'ai eu l'impression que nous avions envoyé cela au ciel pour que les personnes impliquées et l'événement guérissent. Le public semblait avoir discrètement apprécié. «*Un langage simple et direct*», avait alors commenté *Le Devoir*. Les œuvres de ce genre qui arrivent à rester sobres dans leur forme mais vaillantes, énergiques et sans complaisance dans leur puissance d'évocation, ont tout un effet sur leur public ou sur leurs acteurs.

À l'opposé, il y a une quinzaine d'années, à titre de programmatrice du festival Silence

elles tournent (dédié aux œuvres des femmes), j'ai été placée devant un choix à la fois éthique et formel pour la sélection d'un court métrage. Une cinéaste indépendante américaine proposait un film traitant du viol. Le film montrait une femme qui se fait violer par deux hommes dans une forêt, non loin d'une route de campagne. La scène du viol était terriblement «belle» et frappante, c'est-à-dire qu'on était plus frappé par la beauté cinématographique des images de LA scène que par l'horreur de son contenu. Nos émotions mêlées étaient le dégoût, l'admiration, le choc, la colère devant cet effet de «magnification». J'avais l'impression que la réalisatrice avait cédé à la tentation de nous montrer son extraordinaire savoir-faire et avait perdu de vue l'énormité de son propos. Avec un petit groupe de femmes et d'hommes, après discussion, nous avions alors décidé de ne pas sélectionner ce film, tout en se demandant si ce n'était pas une autre forme de censure. Je n'ai jamais regretté ma décision. Précisément pour cette raison posée également dans toutes les œuvres de ce genre: rendre belle la violence nous semblait une aberration.

J'ai toujours été frappée par la description de type clinique que les survivants d'atrocités font de leur expérience, une forme de distance nécessaire devant l'horreur. C'est probablement un des meilleurs points de vue à adopter pour un artiste ou un auteur qui veut traiter de ces sujets et qui le transposera sur le plan formel, mais qui n'est certes pas sans écueils. La même question est posée dans le livre de Gil Courtemanche que je suis en train de terminer, *Un dimanche à la piscine à Kigali*, portant sur le génocide rwandais, avec des scènes d'amour et la description des tueries et des cadavres. Westerkamp et Courtemanche arrivent, chacun à leur manière, me semble-t-il, à ce niveau de terrible sobriété. Tout en ne magnifiant pas de terribles événements, ils réussissent à nous ébranler profondément et à nous poser des questions pertinentes sur l'humanité et ses dérives.

Pénurie de médecins

Un début de lumière

YVES LAMONTAGNE, M.D.

Président-directeur général
Collège des médecins du Québec

Le Collège des médecins du Québec vient de compiler les statistiques du tableau des membres au 31 décembre 2008. Ainsi, 576 nouveaux médecins se sont inscrits au Collège en 2008, le plus grand nombre au cours des dernières années. Lorsqu'on déduit le nombre de médecins décédés ou qui ont démissionné du tableau de l'ordre, on obtient un ajout de 260 médecins, une des meilleures augmentations depuis 1997. L'accroissement du nombre de places en médecine décrète il y a quelques années par le gouvernement commence à porter fruit.

Des 19 614 médecins inscrits au tableau de l'ordre, 1836 (9,4 %) sont des médecins retraités et 316 (1,6 %) ont démissionné ou sont décédés. Il reste donc 17 462 médecins en exercice actifs à temps complet ou partiel. La proportion entre les médecins de famille et les médecins spécialistes varie peu avec les années (9 632 médecins de famille = 49,1 % et 9982 spécialistes = 50,9 %). Quatre-vingt-huit pour cent (N = 17 397) des médecins inscrits au tableau au 31 décembre 2008 ont obtenu leur diplôme au Canada, 0,5 % aux États-Unis (N = 105) et 10,8 % dans d'autres pays, soit 2112 médecins originaires de 75 pays différents.

En ce qui a trait à l'âge moyen des médecins, il ne cesse d'augmenter. Il est de 52,3 ans, soit 50,6 chez les médecins de famille et 53,9 chez les spécialistes. Plus de la moitié des médecins québécois (53,8 %) ont 50 ans et plus, une augmentation de près de 2 % depuis l'an dernier, et il y a davantage de médecins âgés chez les spécialistes. Actuellement, l'âge moyen des membres de 26 associations de spécialistes dépasse 50 ans. Quant à la féminisation de la profession, les femmes médecins constituent près de 40 % de l'effectif médical (37,9 %); ce nombre va continuer d'augmenter au cours des prochaines années puisque, en 2008, parmi les étudiants des

quatre facultés de médecine, 64 % sont des femmes et 36 % des hommes.

Montréal compte 6679 médecins (2522 médecins de famille et 4157 spécialistes) et Québec, 2489 médecins (1125 médecins de famille et 1364 spécialistes); pour l'ensemble des régions, l'effectif est de 9489 médecins (soit 5610 médecins de famille et 3879 spécialistes). Enfin, 957 médecins sont inscrits au tableau du Collège, mais pratiquent ailleurs au Canada ou aux États-Unis. On retrouve 375 médecins de famille et 582 spécialistes.

De ces données ressortent les constatations suivantes:

■ Au cours de la dernière année, il y a eu 166 médecins de moins qui ont pris leur retraite comparativement à 2007, ce qui augmente la cohorte des cliniciens.

■ Grâce à un nouveau règlement du Collège, 162 médecins ont pu convertir leur permis restrictif en permis régulier, ce qui leur donne le droit de pratiquer aussi en bureau en plus de l'établissement, augmentant ainsi l'accessibilité aux soins.

■ L'âge moyen élevé des médecins devrait diminuer dans les prochaines années avec l'arrivée massive de jeunes médecins.

■ Au cours de la dernière année, Montréal et Québec ont peu augmenté leurs effectifs, alors que plus de 200 nouveaux médecins se sont installés en région, soit 87 médecins de famille et 159 spécialistes.

■ Enfin, pour la première fois depuis 1996, le nombre de médecins pratiquant en dehors de la province est passé sous la barre de 1000, une diminution de 72 par rapport à l'an dernier.

En conclusion, la diminution du nombre de médecins qui ont pris leur retraite, l'élargissement du permis pour les médecins diplômés à l'étranger, l'augmentation du nombre de médecins en région et la diminution du nombre de médecins qui vont pratiquer à l'étranger sont des nouvelles qui permettent d'entrevoir un avenir meilleur. Espérons que ces tendances continueront dans les années à venir.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Carrière (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (divers), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Annette Gaudreault (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émile Fole-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet), PUBLICITÉ Julie Chénier (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Bolly-Demers, Jean-François Bosse, Manon Bolland, Marlene Côté, Richard Douangmal, Amélie Maltais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemmatis, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Annon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Bellevue (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

IGNATIEFF

SUITE DE LA PAGE 1

croire que les petits dons sont rentrés au même rythme que les plus gros.)

«Vous ne vous trompez pas», lance le nouveau directeur national du PLC, Rocco Rossi, en entrevue avec *Le Devoir*. «Les chiffres de décembre démontrent une réaction au leadership de Michael Ignatieff. Il y a un effet Ignatieff. Nous croyons que la tendance est en notre faveur.»

Effet Ignatieff il y aurait. Un député libéral du Québec a expliqué au *Devoir* que, deux jours après la nomination officielle de M. Ignatieff, il s'est rendu en sa compagnie dans un grand bureau d'avocats de Montréal. En quelques heures ce vendredi-là, le duo a convaincu 80 avocats de verser le maximum permis par la loi. Une jolie somme de 80 000 \$!

L'importance des dons de décembre est d'autant plus étonnante qu'une élection fédérale avait eu lieu deux mois plus tôt. Logiquement, c'est pendant ce mois d'octobre électoral que les dons auraient dû être les plus élevés, comme c'est le cas par exemple au Parti conservateur. Au contraire, le PLC a récolté deux fois et demie plus d'argent en décembre, période de magasinage de Noël.

En fait, a pu constater *Le Devoir*, l'effet Ignatieff a été si prononcé que les libéraux ont réussi à récolter plus d'argent en décembre que les conservateurs, qui leur tiennent d'ordinaire la dragée haute (832 000 \$ contre 826 000 \$, toujours en ne considérant que les dons de 200 \$ et plus).

D'ailleurs, l'ancien conseiller de Stephen Harper, Tom Flanagan, a sonné l'alarme la semaine dernière. Il a mis en garde sa famille politique contre les dommages que pourrait causer le dernier budget, perçu comme étant trop libéral par la base militante conservatrice. «On verra ce qu'il adviendra de cette centaine de milliers de donateurs qui signent leurs petits chèques parce qu'ils croient en une cause. Mais [en 2000], c'est le premier signe que l'on a eu que le chef Stockwell Day était en péril: l'argent a cessé d'entrer.»

Rocco Rossi, lui, sourit. «Ce qui nous arrive ne relève pas du comportement habituel des donateurs en décembre, assure-t-il. Quand on regarde le milieu des organismes sans but lucratif, les marchés boursiers, tout le monde a chuté en décembre, mais pas nous. Alors c'est très excitant.»

Une côte à remonter

M. Rossi est considéré comme un expert de la collecte de fonds. Sous sa présidence, la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario a vu son financement augmenter de 30 % pour dépasser les 120 millions de dollars. «J'entends importer cette même discipline et ces techniques au Parti libéral», dit-il. Car, continue-t-il, le PLC ne doit pas crier victoire.

Malgré ces chiffres qui laissent présager une amélioration de la situation financière du PLC, il n'en reste pas moins qu'il n'est toujours pas aussi efficace dans son financement que le Parti conservateur, et de loin. Pour le dernier trimestre de 2008, la formation de Stephen Harper a récolté (toutes catégories de dons confondues) 6,3 millions de dollars contre 2,3 millions pour le PLC, soit presque trois fois plus. Tout au plus les libéraux ont-ils réussi à récolter un peu plus d'argent que le NDP (1,8 million de dollars), qui leur chauffait les arrières depuis quelques mois. Pour toute l'année, la formation de Stephen Harper a ainsi engrangé 21,2 millions de dollars, contre 5,9 millions pour les libéraux, 5,5 millions pour le NDP, 1,6 million pour le Parti vert et 713 000 \$ pour le Bloc québécois.

Avec la collaboration de Hansel Matthews et Alec Castonguay
Le Devoir

UN EX-OTAGE CRITIQUE D'URIBE



MAURICIO DUENAS AGENCE FRANCE-PRESSE

VOILÀ six ans que l'otage des FARC Alan Jara n'avait pas embrassé sa femme et son fils, qui se sont précipités à sa rencontre à l'atterrissage de son hélicoptère à Villavicencio, en Colombie. Libéré hier, l'ex-gouverneur du département du Méta est le cinquième de six otages politiques que la guérilla s'était engagée à libérer unilatéralement. Au cours d'une conférence de presse, l'ex-otage a estimé que le président colombien Álvaro Uribe, élu en 2002, soit un an après son enlèvement, n'avait rien fait pour les otages. «Je suis profondément convaincu qu'Uribe n'a rien fait pour notre liberté», a-t-il déclaré avant d'avouer que pendant sa captivité, il avait eu davantage peur des opérations de l'armée que de la guérilla, dont il a aussi condamné les actes.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

québécois dont le premier ministre Jean Charest a fait la promotion durant la campagne électorale.

Alors qu'en 2003 Hydro-Québec affirmait que le projet de centrale du Suroît était essentiel à la sécurité énergétique du Québec, un projet avorté, le producteur d'électricité est aujourd'hui aux prises avec un surplus d'électricité que le ralentissement économique n'a fait qu'accentuer. Il s'agit d'un facteur conjoncturel, mais les prévisions sont à la hausse de toute façon. Selon l'analyste Jean-François Blain, les surplus d'électricité passeront de 16 TWh en 2009 à 24,5 TWh puis à 32 TWh une fois le complexe de la rivière Romaine en service vers 2020.

Aussi, Hydro-Québec entend tripler sa capacité actuelle d'exportation d'électricité avec la construction d'une ligne de 1200 MW avec l'Ontario et d'une ligne de même puissance avec les États-Unis.

En décembre dernier, Hydro-Québec, par l'entremise de sa filiale HQ Energy Services (US), s'est associée à deux distributeurs d'électricité américains pour présenter une demande auprès de la Federal Energy Regulatory Commission américaine (FERC) en vue de la construction d'une ligne de haute tension de la frontière du Québec au sud du New Hampshire. Le coût du projet, mené par Northeast Utilities Service Company (NUSCO) et NSTAR Electric Company, pourrait atteindre un milliard de dollars. Ce projet est lié à un contrat d'approvisionnement ferme d'une durée de 20 ans qu'Hydro-Québec et les deux distributeurs de la Nouvelle-Angleterre doivent conclure. La demande présentée devant la FERC ne vise que la «structure» de l'en-

tente, notamment le fait qu'il s'agit d'une ligne qui est réservée aux signataires et n'est donc pas accessible à d'autres compagnies d'électricité. Les tarifs feront l'objet d'une demande ultérieure.

Selon Marie Archambault, porte-parole d'Hydro-Québec, la société d'État suit «le même principe que pour le complexe La Grande», c'est-à-dire conclure des contrats à long terme jusqu'à ce que la demande québécoise soit suffisante pour absorber la production supplémentaire de la centrale de la Romaine.

Ces dernières années, Hydro-Québec a fait son pain et son beurre du marché spot américain. Ainsi, en 2007, Hydro-Québec a réalisé un peu moins de 10 % de ses ventes totales sur ce marché à raison de 8 cents le kW. Or la société d'État tire la moitié de ses profits de ses ventes aux États-Unis.

Sylvain Gaudreault, député de Jonquière et porte-parole en matière d'énergie de l'opposition officielle, a dit ne pas comprendre pourquoi le gouvernement retient le plan stratégique d'Hydro-Québec. Il a rappelé que ce plan devait être déposé il y a un an. «Ça veut dire que le gouvernement Charest cache quelque chose aux actionnaires d'Hydro-Québec, c'est-à-dire à tous les Québécois», juge-t-il.

Du côté des écologistes, on soutient toujours que le projet de la Romaine n'est aucunement justifié. Anne-Marie Saint-Cerny, de la Fondation Rivières, croit que le Québec est en train de manquer le train des technologies vertes. «Ça me rappelle beaucoup le "Drill, baby, drill" lors de la présidentielle américaine. Mais, ici, c'est "Dam, baby, dam".»

Pas de privatisation

Claude Béchard a rejeté du revers de la main,

TÉLÉVISION

SUITE DE LA PAGE 1

numérique, prévu à l'été 2011 au Canada.

Le CRTC pourrait donc décider de tenir des audiences «limitées» sur certains sujets seulement, dont principalement le passage au numérique, en accordant des licences pour une période de temps plus réduite. Une autre hypothèse serait un renouvellement administratif d'un an des licences, en attendant de voir si la situation économique s'éclaircit.

On ignore pour le moment si le CRTC irait jusqu'à réduire ses exigences en matière de contenu canadien. Mais il est certain qu'«il faut trouver un équilibre entre les actuelles performances économiques des réseaux et leurs obligations réglementaires», indique au *Devoir* une source au CRTC.

CanWest Global, particulièrement, fait face à de graves problèmes financiers. Mais la semaine dernière, un reportage du *Globe and Mail* indiquait qu'autant CTV que CanWest Global songeaient à carrément fermer des stations de télévision dans de petits marchés moins rentables, au moment où ils sont obligés de dépenser des millions pour changer leurs transmetteurs afin de passer au numérique.

Le patron de CanWest, Leonard Asper, a déclaré au journal anglophone que «le CRTC avait compris que le "business" avait changé, et la réglementation doit changer aussi».

Toutes les données économiques fournies par le CRTC indiquent que les chaînes spécialisées ne cessent d'augmenter leurs profits, alors que les chaînes conventionnelles voient les leurs fondre. Les réseaux privés ont bien noté que, devant les difficultés du réseau TQS au Québec, le CRTC avait accepté de réduire au minimum les obligations du réseau en matière de contenu local et d'information, avec des exigences réglementaires qui doivent être revues dans deux ans.

On s'attend également à ce que, lors de l'audience du mois d'avril (si la date est toujours maintenue), les réseaux fournissent de nouveaux chiffres prouvant l'ampleur de leurs difficultés économiques.

Le Devoir

UNIVERS

SUITE DE LA PAGE 1

qu'Uranus, qui est 14 fois plus massive que la Terre. Pour le moment, ils permettent notamment de déceler les oscillations induites par l'attraction de Jupiter, la planète la plus massive du système solaire, qui provoque une oscillation de notre étoile d'environ 10 mètres par seconde, précise le chercheur, qui a passé 18 000 heures de sa vie derrière un télescope. La Terre, quant à elle, induit une oscillation de 10 centimètres par seconde qu'on est encore loin de percevoir.

L'astronome considère aussi l'utilisation des radiotélescopes mis à l'écoute des possibles messages en provenance d'autres civilisations comme une méthode tout à fait valable pour rechercher des signes de vie dans l'Univers. «Mais le problème est qu'il est difficile de savoir dans quelle bande de fréquences chercher un signal artificiel, compte tenu que tous les corps célestes émettent un rayonnement électromagnétique et la plupart à des longueurs d'onde différentes», dit-il.

Au 1^{er} janvier 2009, les astronomes avaient identifié 334 planètes tournant autour d'autres étoiles

dans un peu plus de 280 systèmes solaires. «Parmi ces 334 planètes, une bonne vingtaine sont à une distance telle de leur étoile mère que la température à leur surface est favorable à la présence d'eau liquide et de matière vivante. La prochaine étape consistera à essayer de détecter s'il y a une atmosphère, de l'eau et une méthanogénèse qui pourraient indiquer des traces d'une activité biologique», indique le chercheur en cosmologie à l'Observatoire de Paris-Meudon, qui prédit que les futurs instruments au sol — tels que celui qu'il construit en collaboration avec l'Université de Montréal et qui sera monté sur le télescope NIT (New Technology Telescope) du Chili — et dans l'espace, ainsi que les futures missions spatiales comme Darwin, devraient permettre de détecter des milliers de planètes de la taille de la Terre sur lesquelles on peut espérer trouver des traces de vie.

Émergence de la vie

«Arriver à la vie n'est pas un processus très original puisque le vivant est composé d'éléments qu'on trouve en grande quantité dans l'Univers», lance le chercheur. En effet, l'hydrogène représente plus de 98 % de la matière dans l'Univers. L'oxygène est l'élément le plus abondant dans l'Univers après l'hydrogène et l'hélium. Puis vient le carbone, qui constitue 1 % de l'Univers. Or la chimie du vivant,

la chimie organique, est la synthèse de ces éléments. Le vivant est constitué de carbone et d'oxygène dans des assemblages savants. Et l'eau, qui est essentielle pour que le vivant puisse apparaître, est formée d'oxygène et d'hydrogène. La formation de la vie est donc possible partout dans l'Univers, fait-il remarquer.

Il pourrait même y avoir des formes de vie plus évoluées que la nôtre, affirme sans hésitation le scientifique. «Mais il y aura sûrement une constante. On a imaginé du vivant très différent de notre structure. Or, s'il y a du vivant ailleurs, il utilisera les mêmes combinaisons d'éléments. L'atome de carbone peut se polymériser facilement et former près de 130 molécules différentes, allant des alcools aux acides, en passant par les sucres (riboses), qui serviront à la synthèse de l'ADN et qu'on retrouve dans les nuages moléculaires entre les étoiles. Il y a une synthèse moléculaire qui se fait dans l'espace malgré la sévérité des conditions intersidérales. Et si, sur certaines planètes, les conditions deviennent davantage propices, cela favorisera le développement de la vie.»

Conférences-concerts

Dominique Proust est également organiste et à ce titre, il présentera à l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Rachel à Montréal, deux conférences-concerts intitulés *L'harmonie des sphères*. «De Pythagore à

nos jours, la musique et l'astronomie ont suivi des chemins parallèles. Pythagore voyait une harmonie sous-jacente dans le mouvement des planètes auxquelles il associait une note. [...] Or, cette dualité entre l'astronomie et la musique fut un guide qui a mené à mieux comprendre l'organisation de l'Univers.» Ainsi, l'astronome allemand Johann Elert Bode a établi au XIX^e siècle l'existence d'une concordance entre la série des harmoniques des sons musicaux et la distribution des planètes par rapport au Soleil. «Sauf qu'il y avait une harmonique qui ne correspondait à rien entre Mars et Jupiter», souligne le musicien-astronome. C'est en recherchant une planète dans cette zone-là qu'on a mis en évidence la ceinture des astéroïdes. La conception harmonique du système solaire a ainsi abouti à la découverte des astéroïdes. [...] Il sera intéressant de savoir si les systèmes extrasolaires qu'on découvre maintenant obéissent à la même distribution.»

Dominique Proust l'organiste interprétera entre autres une passacaille de Buxtehude qui reproduit la structure du cycle lunaire et quelques pièces de William Herschel (1738-1822), un compositeur allemand émigré en Angleterre et surtout connu pour sa brillante carrière d'astronome, qui l'a conduit à découvrir notamment la planète Uranus et le rayonnement infrarouge.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jovite de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Beaudry, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390